

sports

Mardi 10 février 1981



L'événement "Jovic sur glace"

La population s'embarque



Coupe "Sealtest" en ski de fond

Suzie Desharnais mêle les cartes

Ligue Régionale de hockey Le Garage Bergeron pense à la finale

Victoriaville (PM) — Le Garage Bergeron de la ligue Régionale de hockey Moison n'est plus qu'à un seul point de la grande finale à la suite de son verdict nul de 5 à 5 avec la Petite Buvette de Saint-Paul en fin de semaine dernière.

L'offensive du Garage Bergeron a comblé un déficit de 5 à 2 au milieu du dernier engagement pour s'en tirer avec un verdict nul de 5 à 5. Les compteurs du Garage Bergeron ont été Réjean Leclerc, Michel Fréchette, Denis Gauthier, Serge Houle et André Lecompte. Guy Houle avec un doublé, Jean-Rock Provencher, Gilles Desharnais et Michel Luneau ont assuré les buts de la Petite Buvette de Saint-Paul.

Victoire du Héroux et Allard

Grâce à une victoire de 7 à 4, le Héroux et Allard et le Bar-Salon Christophe se retrouvent sur pied d'égalité dans la poule «A».

Lors de ce programme, le Héroux et Allard a pris les devants 4 à 1 au premier engagement grâce aux deux buts de Gérald Lecompte, Guy Samson et Denis Hamel.

L'offensive du Bar-Salon Christophe a explosé au dernier tiers en inscrivant 3

but mais à la fin de cet engagement, Gérald Lecompte avec son

troisième but de la soirée brisait les reins du Christophe. Marcel Côté et Guy

Samson clouaient le cer-cueil. Prochaines rencontres

Dimanche, le Garage Bergeron affrontera la Petite Buvette à 10 h 30

tandis que le Héroux et Allard visitera le Bar-Salon Christophe par la suite.

Nous avons ce qu'il vous faut pour la St-Valentin

**Nouveau
Boutique
Violette**

Meilleurs prix en ville!

Cadeaux de tous genres, cuivre, céramique, cristal, poterie, sets de vaisselle, verreries, coutelleries.
PLAN MISE DE COTE

758-6985

Avant de partir en croisière passez à la

*Boutique
Femina Enr.*

Lingerie féminine

Robes d'intérieur

Tél.: 758-7636



Les Valentines
les plus jolies
s'habillent
chez



confection
dames
et jeunes filles



A tous les Valentins
pour être
le plus beau le 14

Mercerie
Gaston Robert inc. pour hommes
et jeunes hommes



Place Luxor l'endroit idéal pour faire vos achats tout en profitant d'une atmosphère de détente.

Place Luxor c'est magasiner au centre-ville et y trouver de tout ou presque...

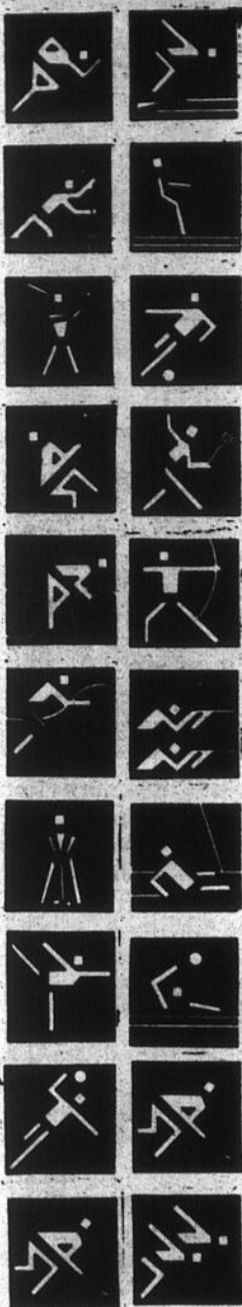
Coin Perreault et rue Notre-Dame est - Victoriaville

Balai d'Or Le Joe Blake perd le titre

Victoriaville (PM) — Le Joe Blake Sports, vainqueur du Balai d'Or à deux reprises n'a rien fait qui vaille, cette année, lors du tournoi de ballon sur glace à Saskatoon.

Les protégés de Claude Lefebvre ont perdu leurs deux premiers matches 5 à 0 et 3 à 1 avant de remporter une première victoire de 1 à 0 en prolongation. Malgré cette victoire, le Joe Blake ne pouvait participer aux séries éliminatoires.

Les hommes de Lefebvre se sont donc dirigés à Nelson en Colombie Britannique pour participer au tournoi de l'endroit.



Le Point tournant

par pierre mailhot

Jovic sur glace un événement populaire

Ouf, il y a longtemps que je n'avais pas vu autant de monde se déplacer pour assister à une compétition sportive. Lors du dernier week-end, près de 17 000 personnes ont piétiné les abords du lac-réservoir de la rivière Bulstrode pour voir évoluer les meilleurs pilotes automobiles sur un tracé d'un kilomètre.

Les membres du club «Jeppy», organisateurs de l'événement «Jovic sur glace» ont frappé dans le mille car le public a répondu à l'appel. Le grand manitou de cette manifestation, Jean-Luc Bétit, pouvait rire dans sa barbe et se taper dans les mains devant ce succès participatif.

Les organisateurs n'ont pas ménagé les heures pour amener la population de la région et du Québec à faire un saut à Victoriaville en vue des Jeux du Québec d'ici deux semaines. Cet événement pré-Jeux aura sensibilisé beaucoup de monde et surtout placé Victoriaville sur la carte du Québec.

Malgré les embûches émises par le ministère de l'Environnement et les réticences des autorités de la ville, l'organisation de Jovic sur glace a réussi à vendre un site naturel pour les années à venir.

Compétition terne

Si le public a répondu à l'appel; il n'en fut pas de même pour la compétition. Les pilotes de 4 roues motrices ont littéralement boudé cette compétition qui offrait 10 000 \$ en bourse. Lors des essais, samedi, il y avait seulement 7 pilotes et dimanche lors de la course, les organisateurs avaient réussi à inscrire trois autres pilotes. Outre la performance de Martin Roy Junior et Clément Roby, le spectacle ne valait pas grand-chose.

Par contre, au domaine des automobiles, les spectateurs ont été plus impressionnés devant les talents des pilotes. Les Montmigny sur Renault 5, Jim Todd sur Triumph Spitfire, Leonel Pedro sur BMW 2002, Louis Bélanger sur Toyota Corolla ont donné un excellent spectacle.

Les principaux buts de l'événement «Jovic sur glace» ont été atteints et nul doute que dans un prochain avenir, d'autres manifestations répondront à ce premier élan de participation.

Ligue de ballon-volant Labatt-50

Le Gauvreau et Laroche se hisse au premier rang

Victoriaville (PM) — Il ne reste plus que trois semaines d'activités régulières au sein de la ligue de ballon-volant Labatt 50. La semaine dernière, le Gauvreau et Laroche a pris par surprise

les détenteurs de la première place, le Guy Saint-Pierre Auto, en se hissant au premier rang à la suite d'une victoire de 4 à 0 des mains de l'Oxygène Bergeron.

Le Gauvreau et Laroche partage ainsi la première place de la section «A» avec le Guy Saint-Pierre Auto.

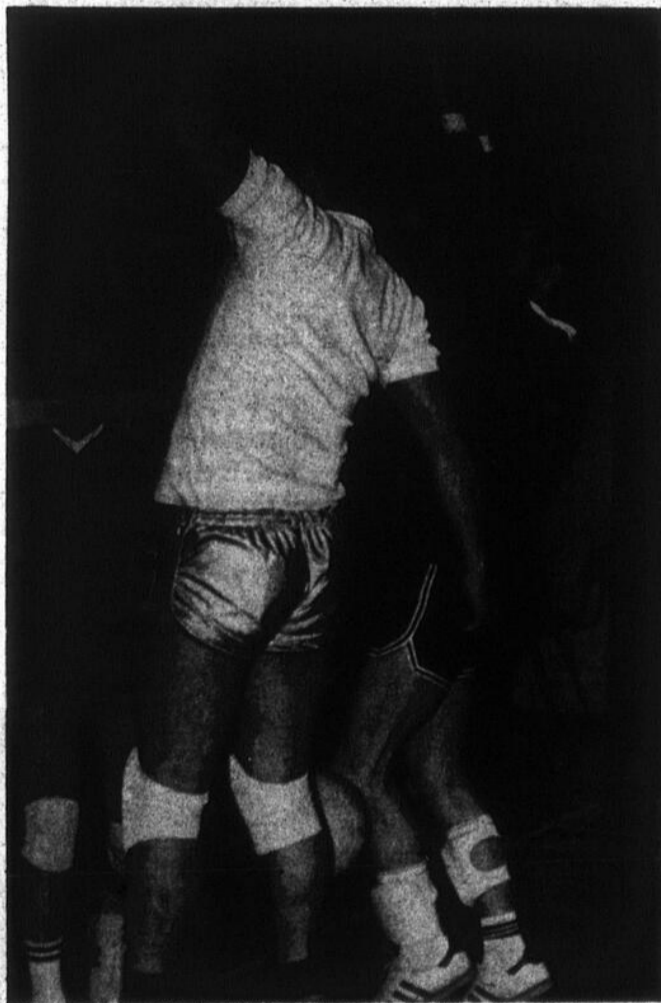
Section «C»

Dans les autres rencontres, le Labrie Rembour-

rage a baissé pavillon 3 à 1 des mains du Guy Saint-Pierre Auto.

Le Buffet Minute a écrasé les porte-couleurs du Petit Baril au compte de 4 à 0.

Le Service de Chauffage



La lutte se corse de plus en plus dans le circuit de ballon-volant Labatt 50.

Le défi de la Nicolet

Les fondeurs bouclent le trajet

Victoriaville (PM) — Une centaine de fondeurs et fondeuses ont relevé le défi de la rivière Nicolet.

Bénéficiant d'un temps clément, la majorité des randonneurs ont terminé le trajet de 25 kilomètres.

Les organisateurs et les nombreux bénévoles ont vraiment mis la main à la pâte pour assurer cette randonnée sur la rivière Nicolet.

Partis de la station de service Calex à Arthabaska,



Les amateurs de ski de fond ont bouclé le trajet dans un temps variant de 2 à 4 heures.

les participants ont terminé cette agréable épreuve au centre de ski de fond «Les deux Pellerin» à Saint-Paul.

Victoriaville a fait fi de l'offensive du Canadian Tire en remportant une victoire de 4 à 0.

Section «B»

Les Viandes Victoria continuent leur ascension dans cette catégorie grâce à un match nul de 2 à 2 avec le Sports Girouard. Les Viandes Victoria détiennent le premier rang avec une avance de 7 points.

Le Club Social Hydro-Québec a vaincu la Boutique du Cheveu 3 à 1.

Section «A»

Malgré un revers de 3 à 1 des mains du Poudrier et Frères le Demers et Hamel fait cavalier seul au premier rang de cette section avec une priorité de 14 points.

Dans l'autre match, les Artisans Coopvie ont battu facilement les Elans 3 à 1.

Les Steamsters manquent de chance

Victoriaville (PM) — Les Teamsters de Kelowna n'ont pas eu beaucoup de chance lors de leur participation au tournoi International de hockey «Midget» à Drummondville.

Les hommes de l'entraîneur Gordon MacBeth

ont réussi à remporter une victoire et à faire match nul une fois dans leur série de quatre matches.

«Mes joueurs ont eu beaucoup de pression lors de ce tournoi et ils n'étaient pas habitués à jouer devant de si grandes foules», a déclaré

l'entraîneur-chef, Gordon MacBeth.

«D'autre part, nous étions à Victoriaville dans le cadre d'un échange et mes hommes ont pris le tournoi plus ou moins sérieux. Malgré cela, nous n'avons pas véritablement joué notre

meilleur hockey», a ajouté l'entraîneur.

«Si nous revenons l'an prochain, nous aurons de meilleures chances. Ce tournoi nous aidera dans notre calendrier régulier à Kelowna. Nous sommes présentement en deuxième place et nul doute que l'expérience acquise à Drummondville donnera un autre son de cloche au cours du prochain week-end où nous disputerons 3 matches.»

Voyage-échange

«D'autre part, je suis enchanté de ce voyage-échange», a mentionné M. MacBeth. «J'ai été grandement impressionné par l'attitude des gens de Victoriaville. Par ailleurs, j'ai adoré la ville de Québec. Si cela est possible, je reviendrai à Victoriaville au cours de la saison estivale.»

Une équipe jeune

D'autre part, le mentor de l'équipe victorivilloise, Réal Perreault, a décalé que la défaite des siens était due principalement à l'inexpérience des joueurs.

«Je n'avais que quatre anciens joueurs d'expérience dans le hockey «AA», a mentionné Perreault. «Nous avons eu beaucoup de pression contre Thetford-Mines. Ce tournoi nous aidera grandement dans le circuit Intercités «AA». Nous sommes actuellement en troisième place et nous avons cinq matches à reprendre», a ajouté Perreault.



Les Teamsters de Kelowna ont remporté un gain et fait match nul une fois dans le cadre du tournoi International «Midget». (Photo PM)

Match hors-concours

Kelowna gagne 5 à 4

Victoriaville (PM) — Les troupiers de l'entraîneur Réal Perreault ont, une fois de plus, joué de malchance en troisième période lors d'un match hors-concours entre les Tigres de Victoriaville et les Teamsters de Kelowna la semaine dernière à l'aréna des Pères Clarétains. Les Tigres qui ont été obligés de jouer les cinq dernières minutes en vitesse en raison de l'horaire de la soirée ont perdu 5 à 4.

Les hommes de Perreault, confiants devant une foule tranquille ont pris les devants 2 à 1 au premier engagement par le biais de

Richard Marsan et Martin Leblond. Les Tigres ont connu une excellente première période et ils semblaient déterminés à écraser les Teamsters.

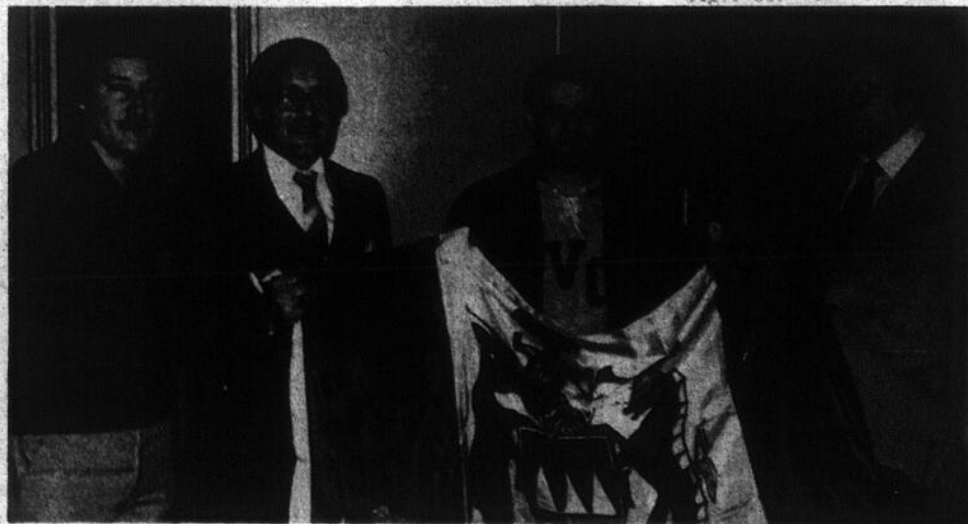
Au deuxième engagement, les Tigres ont poursuivi leur élan victorieux en marquant un troisième but dès les premières secondes de jeu par l'entremise de Denis Labrie. Par la suite, jouant avec confiance, les Tigres ont relâché leur jeu et les Teamsters de l'entraîneur Gordon MacBeth ont profité de cette confiance pour niveler le pointage 3 à 3. Le troisième but des Teamsters marqué à moins de 16

secondes de jeu avant la fin de cet engagement a brisé les reins des Tigres.

Au dernier engagement, les Tigres se sont réveillés dans les premières minutes de jeu en ajoutant un quatrième but mais, par la suite, ils se sont endormis et les Teamsters ont enregistré deux buts. Les marqueurs des Teamsters ont été Richard Gatzke avec un doublé, Shawn Swail, Jeff Anheliger et Greg Bosch.

Petite fête

A la suite de la rencontre, les responsables de ce match avaient organisé une petite fête avec les joueurs et les parents.



Les autorités de la ville de Victoriaville remarque ici MM. Gordon MacBeth, entraîneur-chef des Teamsters, Rock Gardner, maire suppléant, Gerry Ellchuck, entraîneur-adjoint et Ron Swail, président du hockey mineur à Kelowna. On

(Photo PM)

Kelowna Les problèmes du hockey mineur



Ron Swail

Victoriaville (PM) — Les joueurs de Kelowna ainsi que les parents qui les ont accompagnés à Victoriaville la semaine dernière reprendront le collier quotidien mais non sans avoir, auparavant, appris à connaître une autre facette du Canada.

Ces gens de la Colombie-Britannique qui venaient pour la première fois au Québec ont été véritablement impressionnés par l'hospitalité et la courtoisie des Québécois.

«Ce premier voyage au Québec est une expérience inestimable pour les jeunes et les parents», a déclaré le président du hockey mineur à Kelowna, M. Ron Swail.

«Nous sommes très impressionnés par l'hospitalité des gens de Victoriaville et surtout de leur courtoisie à vouloir s'exprimer en anglais auprès des jeunes et de la direction. Nous ne pensions pas que les Québécois se débrouillaient aussi aisément dans notre langue. A Kelowna, peu de personnes parlent le français et cette différence nous a embarrassés lors de notre arrivée au Québec», a ajouté M. Swail.

Le hockey mineur

«Tout comme à Victoriaville, nous avons les mêmes problèmes au hockey mineur», a mentionné le président. «Les jeunes pratiquent une fois par semaine tant au niveau hockey local que hockey Intercités; de plus, il arrive souvent que les jeunes soient obligés de pratiquer à 5 heures du matin car nous n'avons qu'une seule aréna.»

«D'autre part, les parents des jeunes joueurs pensent que leur enfant va faire la Ligue Nationale et ils s'intéressent vivement à leur évolution; cependant, quand le jeune atteint l'âge «Midget», les parents sont disparus», a souligné M. Swail.

**AIDEZ-NOUS
A PREVENIR**



**ARTHABASKA
357-2201**

L'expérience montre que le crime peut être prévenu. Votre aide est requise parce que la police ne peut réduire le crime sans la participation active des citoyens de la communauté.

Coupe "Sealtest" en ski de fond

Des victoires surprenantes pour l'équipe "Ski-Bof"

Victoriaville (PM) — L'équipe «Ski-Bof» a continué en fin de semaine dernière au lac d'Argile dans l'Outaouais à récolter des médailles dans le cadre de la série «Coupe Sealtest» en ski de fond.

Denis Tourigny a connu une excellente course au 30 kilomètres «Senior» en décrochant la deuxième position avec un temps de 1:45:26. Tourigny s'est assuré de la médaille d'argent dans les derniers 7 kilomètres de cette épreuve. Tourigny a bouclé le parcours avec une avance de 9 secondes sur le fondeur Robert Bernier des Nordiques.

Malgré certains problèmes de fartage vers la fin de l'épreuve, Richard Hince a fini au sixième rang avec un temps de 1:50:27.

Richard Webber de l'équipe nationale a remporté le fleuron d'honneur avec un temps de 1:40:39.

Senior féminin

Céline Giguère de l'équipe Ski-Bof a ajouté une quatrième victoire en autant de courses en fin de semaine dernière. Céline a complé-

tement déclassé ses rivales en bouclant le 20 kilomètres en un temps de 1:11:36. A la fin de la course, Céline avait 6 minutes d'avance sur Nicole Généreux et 7 minutes sur Odette Lapierre.

Céline participera au championnat canadien à Prince-Georges en Colombie-Britannique du 17 au 23 février. Par la suite, elle participera à la grande finale de la Coupe Sealtest au Mont Sainte-Anne les 28 février et 1er mars.

Junior A

Charles Lépine a mêlé les cartes dans cette catégorie en raflant la médaille de bronze au 20 kilomètres. Charles a devancé les fondeurs de l'équipe du Québec, Jacques Vézina et Yves Bilodeau, en réussissant un temps de 1:10:09. Grâce à ses performances des dernières semaines, Charles pourrait être sélectionné sur l'équipe du Québec en vue du championnat canadien junior au Nouveau-Brunswick en mars prochain.

Jean Lahaye qui en était à sa première expérience sur 20 kilomètres a terminé au 8e rang avec un temps de

1:13:09.

Junior B

Pascal Laroche et Sylvain Houde se sont très bien tirés d'affaire au 10 kilomètres. A leur deuxième expérience sur cette distance, Pascal Laroche a terminé au 5e rang avec un temps de 38:20. Sylvain Houde a pris la 6e place avec un temps de

38:21.

Junior B féminin

Les deux étoiles d'or de l'équipe Ski-Bof, Suzie Desharnais et Sandra Gingras ont continué à démontrer d'excellentes possibilités pour l'avenir. En fin de semaine dernière, Suzie a fini au troisième rang dans le 7.6 kilomètres avec un

temps de 31:54. Sandra Gingras a fini au quatrième rang avec un temps de 32:36. Grâce à sa performance, Suzie a décroché la médaille de bronze. Ces deux jeunes fondeuses qui sont de catégorie «Juvénile» sont en train de prendre la pôle sur les fondeuses de catégorie «Junior».

L'entraîneur de l'équipe, Jacques Hince, était très fier de sa formation en fin de semaine dernière. «Si Suzie et Sandra continuent de progresser comme elles le font depuis le commencement de la saison, elles pourraient se retrouver sur l'équipe du Québec l'an prochain», a déclaré Hince.

Ligue Intercités de la Mauricie

Les Tigres continuent leur ascension

Victoriaville (PM) — Les troupiers de l'entraîneur Robert Carrier dans la section «Pee-Wee» ont divisé leur programme double en fin de semaine dernière.

Les Tigres ont écrasé les Cataractes de Shawinigan-Sud 9 à 3 avant de perdre 5 à 4 contre les Sudistes de Nicolet.



André Beauchamps

André Beauchamps et Philippe Cupani avec un doublé chacun ont donné le tempo à l'équipe victorivilloise. Les Tigres ont pris les devants 3 à 0 au premier engagement. A la période médiane, les hommes de Carrier ont inscrit quatre autres buts avant que les Cataractes ne brisent la glace. Au dernier tiers, les Tigres ont ajouté deux autres buts. Les autres compteurs des Tigres ont été François Proulx, André Junior Elément, Steve Brassard, Stéphane Marcoux et Alain Lamontagne.

A leur deuxième programme, les Sudistes de Nicolet ont brisé l'égalité 4 à 4 alors qu'il ne restait moins que deux minutes à faire dans le match pour ainsi s'assurer une victoire de 5 à 4.

Après deux périodes de jeu, les Tigres et les Sudistes n'avaient pas réussi à faire de mal. Au dernier tiers, les Sudistes ont pris les devants 3 à 2 mais Stéphane Marcoux avec un doublé a redonné espoir aux siens. Cependant, les Sudistes sont revenus à la charge avec deux autres buts.



Luc Verville

Section «Bantam»

Dans cette section, les Tigres du mentor Michel Fréchette ont ajouté quatre points à leur fiche personnelle.

Les Tigres ont défait tour à tour Shawinigan 7 à 1 et les Sudistes de Nicolet 5 à 2. Au premier programme, les compteurs des Tigres ont été Roland Boivin, Martin Ratté, André Bergeron, Stéphane Savaria, Eric Perreault, Serge Breton et Jean-Pierre Mailhot.

Luc Verville a été la vedette de la deuxième victoire en enregistrant trois buts. Serge Breton et Jean-Pierre Mailhot ont complété le pointage de ce deuxième gain.

Section «Midget»

Les Tigres de l'instructeur Réal Perreault ont décroché pas moins de 43 tirs au but pour vaincre facilement les Braconniers de La Tuque au compte de 4 à 1.



Daniel Lamontagne

Au cours de cette rencontre, les deux équipes ont quelque peu ralenti le tempo après avoir écopé de 14 punitions. D'ailleurs, le match s'est terminé alors qu'il restait encore 7 minutes de jeu.

Les compteurs des Tigres ont été Daniel Lamontagne avec un doublé, Martin Boissoneault et Mario Roy. Le cerbère des Tigres, François Gagnon, a accordé le seul but des Braconniers.

Section «Junior C»

Les Braconniers de La Tuque ont brisé une égalité de 4 à 4 alors qu'il ne restait que 8 minutes à jouer dans la rencontre pour arracher une victoire de 5 à 4.

Pierre Boisvert avec deux, Louis Rivard et Alain Bergeron ont enregistré les buts des Tigres.

Prochains programmes

Les Tigres des sections «Pee-Wee» et «Bantam» visiteront Grand-Mère le dimanche 15 février à 13 h 30. Les Tigres des sections «Midget» et «Junior C» recevront Trois-Rivières Ouest samedi à 14 h 30 et Cap-de-la-Madeleine dimanche à 13 h 20.



Denis Tourigny, Céline Giguère et Charles Lépine ont connu beaucoup de succès en fin de semaine dernière au lac d'Argile.



Suzie Desharnais recevant quelques conseils de son entraîneur, Jacques Hince.

Le Mailhot et Dusseault termine la saison en tête

Princeville (MB) — Mercredi soir dernier, les équipes de la ligue Industrielle «Molson» de ballon sur glace ont joué leurs dernières parties de la saison, alors que les Ameublements Mailhot et Dusseault ont conservé leur titre de meneur en blanchissant la Brasserie Le Campagnard.

Par des buts de Mario Houle, Guy Fillion et les

deux filets de Bruno Lavigne, ils ont facilement remporté la victoire contre leur adversaire.

Dans la deuxième rencontre, les joueurs du Service de Lavage C.G. ont déjoué le gardien de but des Chevaliers de Colomb à trois reprises sur des performances de André Gagné et de Normand Saint-Pierre (2), courbant l'échine à l'équipe opposée 3-1. Mario

Gagnon a évité un jeu blanc pour les siens.

Chez les femmes, le Tur-Lu-Tu-Tu l'a emporté 4 à 0 sur le Bar-Salon Carli. Les buts victorieux ont été marqués par Marjolaine Lemieux, Lise Tardif et Odette Fiset (2).

Classement

Chez les hommes, avec 23 points, le Mailhot et Dusseault remporte le championnat de la saison

suivi des Chevaliers de Colomb 16 points, du Service de Lavage C.G. 13 points et en dernière position la Brasserie Le Campagnard avec un cumulatif de 12 points.

Chez les femmes, le Tur-Lu-Tu-Tu mène le bal avec 16 points tandis que les Artisans Coopvie et le Bar-Salon Carli occupent les deuxième et troisième positions avec un pointage respectif de 10 et 6 points.

Fiche personnelle

En ce qui concerne les meilleurs compteurs, mentionnons le nom de Bruno Lavigne des Ameublements Mailhot et Dusseault pour un total de 32 points dont 18 buts, 14 passes. Chez les femmes, Pauline Boissonneault occupe la première place des compteurs avec 7 buts, 7 passes pour une fiche de 14 points.

Le titre de meilleurs gardiens de but est mérité par Carol Liberge chez les hommes avec une moyenne de 1,81, pour le Mailhot et Dusseault, alors que chez les femmes, Guylaine Cyr du Tur-Lu-Tu-Tu vient en tête avec une moyenne de 0,36.

Les séries de la ligue Industrielle «Molson», se feront par une élimination à la ronde.

Ballon sur glace

Nouveaux officiels

Victoriaville (PM) — Le bureau de direction de l'Association régionale de ballon sur glace, Centre du Québec, ainsi que les représentants de ses ligues affiliées ont choisi 23 officiels qui oeuvreront dans les diverses ligues des Bois-Érables.

Suite au conflit entre l'Association et les anciens officiels, 23 personnes se sont inscrites pour devenir officiel dans les diverses ligues de la région.

Les nouveaux arbitres officieront dans la ligue de ballon sur glace des Bois-Érables, la ligue Intercités de Princeville, la ligue du Parc à Warwick, la ligue de la Dernière Chance à Ham-Nord et la ligue Mineure de Beaucourt.

Les nouveaux officiels sont affiliés à la Fédération provinciale des clubs de ballon sur glace Inc.

Tous les officiels viennent de la région Centre du Québec. Les responsables des différentes ligues pourront maintenant compter sur 2 officiels de niveau provincial, 3 officiels de niveau régional et 18 officiels de niveau local.

RÉGLAGE DU TRAIN AVANT \$16.95 ENTRETIEN DES FREINS \$49.95 CHANGEMENT D'HUILE \$12.95

ÇA C'EST DU SERVICE À BON COMPTE.

HUILE, GRAISSAGE ET FILTRE

Changement de l'huile du moteur (jusqu'à 5 litres), pose d'un filtre à huile neuf, graissage de la voiture.
MAIN-D'OEUVRE COMPRISE
LA PLUPART DES VOITURES **\$12.95**

ENTRETIEN DES FREINS À TAMBOUR (2 roues)

Garantie proportionnelle de 48 000 km. Pose de garnitures neuves. Rectification des tambours. Regarnissage des roulements externes des roues avant. Rectification des garnitures selon les tambours. Inspection des cylindres de roues, du maître-cylindre, des pièces et canalisations de freins.
LA PLUPART DES VOITURES **\$49.95**

RÉGLAGE DU TRAIN AVANT

Réglage des angles de chasse et de carrossage, de convergence et de divergence, réglage du boîtier de direction, "centrage" du volant. Pas de supplément pour voitures avec climatiseur ni pour réglage des barres de torsion.
LA PLUPART DES VOITURES **\$16.95**

ENTRETIEN DES FREINS AVANT À DISQUE

Garantie proportionnelle de 48 000 km. Pose de plaquettes neuves de freins avant à disque. Regarnissage des roulements externes des roues avant. Rectification des disques avant. Inspection: étriers avant, joints d'étanchéité des roues avant, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins.
LA PLUPART DES VOITURES **\$67.95**

Firestone
ÇA C'EST DU SERVICE!

721 ÉCONOMISEUR D'ESSENCE

DONNE UN LONG MILLAGE MAIS MÉNAGE L'ESSENCE.

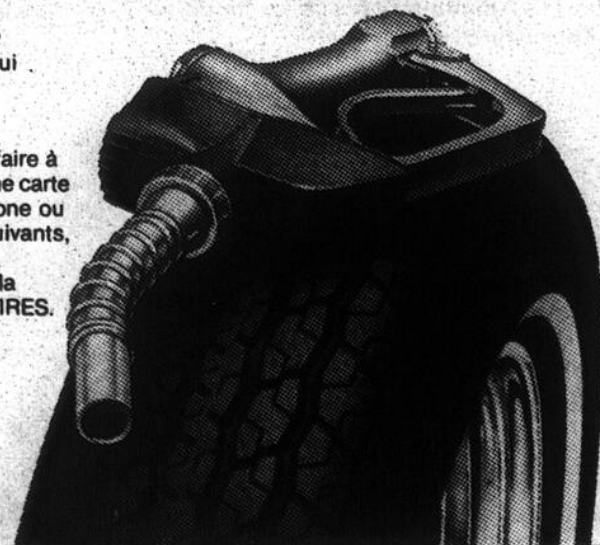
Fait pour être gonflé à 35 livres, le 721 Économiseur d'essence est un radial ceinturé d'acier qui oppose une faible résistance au roulement. Résultat: Vous économisez sur l'essence.



ENTRETIEN SANS FRAIS

Lorsque vous achetez un train de quatre 721 Économiseurs d'essence et faites faire à vos frais le réglage du train avant et l'équilibrage des quatre roues, vous recevez une carte "Entretien sans frais". Vous pourrez présenter cette carte à tout magasin Firestone ou marchand participant au Canada pour obtenir les services d'entretien sans frais suivants, aussi longtemps que les pneus seront sur votre voiture: réglage du train avant; équilibrage des roues; permutation des pneus, tous les 8000 km; vérification de la pression chaque fois que vous voudrez. LE TOUT, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

Firestone
Une nouvelle génération de pneus née d'une longue expérience.



DISPONIBLES CHEZ LE MARCHAND FIRESTONE À DES PRIX COMPÉTITIFS

SERVICE DE PNEUS C.T.R., 504, rue Notre Dame ouest, Victoriaville, 758-8286-7-8

® Marque de commerce déposée - Firestone Canada Inc., usager inscrit.

Badminton

Sylvie Bouchard sera au rendez-vous

Victoriaville — Originaire du Cap-de-la-Madeleine, Sylvie Bouchard est, depuis quelques années, une artiste de la raquette. Sylvie qui est maintenant considérée comme l'une des bonnes raquettes de badminton au niveau provincial (pour ne pas dire national) n'a toutefois pas commencé à s'affirmer par ce sport; en effet, bien avant le badminton, elle s'adonnait au tennis depuis l'âge de 10 ans. Elle y connut de bons moments allant jusqu'à se classer parmi les meilleures Juniors au pays.

Connaissant les succès de Sylvie au tennis, l'entraîneur de badminton du Cégep de Trois-Rivières lui proposa de s'entraîner avec l'équipe du Cégep. A partir de ce moment, la pique du badminton devait l'amener à échanger sa raquette de tennis pour une raquette de badminton.

Bien sûr, au début, ce ne

fut pas rose et son humeur (parfois explosive) en prit pour son rhume. Elle qui venait de quitter les entiers de la victoire se voyait maintenant au point zéro, se faisant battre plus souvent qu'à son tour, néanmoins, l'expérience acquise au tennis, sa détermination et son talent devaient s'avérer les outils importants qui la ramèneraient sur ce même sentier.

Peu de joueurs peuvent se vanter d'avoir fait autant de progrès en deux ans; c'est pourquoi Sylvie peut être fière de ce qu'elle a accompli en si peu de temps.

Maintenant sur l'équipe

relève du Québec, elle n'a qu'une idée en tête; remporter le championnat canadien Junior au mois de mars prochain à Calgary. Elle est tout de même consciente qu'elle devra s'entraîner au maximum de ses possibilités si elle veut atteindre ce but car elle n'est pas la seule prétendante au titre.

Sylvie sera à Victoriaville les 20-21 et 22 février, elle et beaucoup d'autres qui comme elle, représentent le Québec lors des tournois d'envergure nationale et internationale ont besoin de votre encouragement et de votre support.



Semaine du hockey mineur

Les dirigeants de la Villa du Poulet à Victoriaville en collaboration avec l'Association des promoteurs du hockey mineur Victoriaville - Arthabaska ont participé activement à la Semaine du

hockey mineur en remettant 24 gourets au cours de la semaine. On remarque ici les jeunes qui ont gagné ces bâtons de hockey.

(Photo PM)

Quand le coeur vous en dit...



Sylvie Bouchard

Votre dou,
le nerf de
notre
action.

SUPER
VENTE D'OUVERTURE
CHEZ
L'INTERMEDIAIRE
et
PIERRE ROY SONORISATION
aux Galeries de l'Erable
Plessisville
voir annonce
page centrale
section A



comme le coeur

vous en dit!



Numéro 1 dans le coeur des Québécois!

Quatre distillations successives en alambic clos, suivies de plusieurs mois de repos en cuves, confèrent au Gin de Kuyper son caractère unique qui en fait le plus vendu de tous les spiritueux offerts au Québec.

*Recette de La Ponce de Kuyper

Du Gin de Kuyper, du jus de citron, du sucre ou du miel, de l'eau bouillante, une pincée de muscade ou de cannelle.

Montant de 4 300 \$

Six organismes en bénéficient

Victoriaville (PM) — Les dirigeants de la sixième édition du tournoi provincial «Old Timers» à Victoriaville ont remis la semaine dernière une somme de 4 300 \$ à

six organismes différents. En effet, six organismes de Victoriaville se sont partagé cette somme monétaire à la suite de la pré-vente des billets pour l'événement des Essoufflés de Victoriaville.

Le club Kiwanis qui parraine «Parents-Secours» a reçu 1 500 \$. Le mouvement scout et les Troubadours ont reçu 604 \$. Les cadets de l'air

ont reçu 650 \$. L'organisation des Vulkins a reçu 234 \$ et enfin, les responsables du circuit Intercités «AA» ont reçu 1 900 \$.

Ces sommes d'argent étaient distribuées au prorata des billets vendus par chacun des organismes.

Comparativement à l'an dernier, les argents amassés ont été supérieurs.



Les responsables ont également remis des chèques à d'autres organismes. On remarque ici MM. Jean-Paul Blanchet de la Brasserie Labatt, Serge Désilet des Vulkins, André Roux des Troubadours, Jacques Nadeau du hockey Intercités «AA» et Serge Saint-Pierre, président du tournoi.

(Photo PM)



Les Essoufflés de Victoriaville ont remis 4 300 \$ aux différents organismes qui se sont occupés de la pré-vente des billets lors du tournoi «Old Timers». On remarque ici MM. Jean-Paul Blanchet de la Brasserie Labatt, Léo Tourigny des cadets de l'air, Réjean Leclair du mouvement scout et Marcel Nadeau, président d'honneur du tournoi.

(Photo PM)

**SANG DONNÉ:
VIE SAUVÉE**

APQ

Plus de 5 millions de Canadiens sont atteints d'une forme quelconque de maladie respiratoire.

Association Pulmonaire du Québec

SUPER VENTE D'OUVERTURE CHEZ L'INTERMEDIAIRE et PIERRE ROY SONORISATION aux Galeries de l'Erable Plessisville

voir annonce page centrale section A

ROBINETS LAVABO \$20.00

BAZAR BOIS-FRANCS VICTORVILLE

J.N.O.

SLEIGH-RIDE

dimanche le 15 février; premier départ à 13 heures du restaurant Lac des Cèdres (rte St-Paul) Arthabaska

Il y aura des départs pendant toute l'après-midi

Prix adultes: \$2.00 enfants: \$1.00

Informations: 357-2610

Restaurant Lac des Cèdres

rte 161 Arthabaska

LIQUIFIRE®

Nous l'avons allégée, musclée et rendue plus agile sur ses skis.

La Liquifire est de retour... plus légère, plus rapide et plus facile à manoeuvrer que toute autre motoneige à refroidissement par liquide construite par nous à ce jour. Mettez les gaz à fond et sautez en tête du peloton... le moteur Fireburst de 440 cc développe une puissance qui vous le permet. Ce moteur à injection d'huile marche à l'essence ordinaire et supprime donc la nécessité de mélanger essence et huile. Le système de refroidissement de la Liquifire à échangeur de chaleur et radiateur est très efficace même en neige très peu profonde. En ce qui concerne le confort, elle offre un siège épais de style sport et une suspension à glissière à longue course. Un centre de gravité très surbaissé et un poids de 404 lb seulement font de la Liquifire une motoneige agile et stable. Côtés du capotage recouverts de caoutchouc thermoplastique. Allumage à décharge de condensateur et carburateur Mikuni. Essayez dès aujourd'hui la nouvelle Liquifire John Deere.

Prix réduit sur motoneiges John Deere neuves et usagées

Informez-vous sur le pratique plan de financement John Deere

LES MACHINES FIABLES

Nous avons la gamme complète d'autoneiges John Deere

André Girouard & Fils Inc.

650 boul. Industriel est - Victoriaville

758-0643

24-2-81

PAGE D-8 - L'UNION - MARDI 10 FÉVRIER 1981

Bar-Salon Carli prend la mesure du Bar Chez Dédette

Princeville — Lors des rencontres disputées la semaine dernière dans la ligue Intercités de ballon-balai Molson de Princeville, le Bar-Salon Carli de Princeville a facilement blanchi le Bar Chez Dédette par le compte de 5 à 0.

Hommes «A»

Dans le premier match de cette classe, le L.P. Therrien de Victoriaville et les Cocus de Parisville se sont mérité chacun un point au classement en nivelant 3 à 3. André Jacques, Ange-Albert Côté et Réginald Dufresne ont compté les buts du L.P. Therrien. Jean-Paul Guay, 2 buts, et Claude Lemay ont permis ce verdict nul pour les Cocus.

Dans une autre rencontre, le Blanchette Camionneurs de Lemieux a eu raison du Opti-Sport de Plessisville, par la marque de 3 à 2. Martin Blanchette, 2 buts, et Daniel Bilodeau ont inscrit les filets des vainqueurs. Michel Blanchette et Michel Labbé ont donné la réplique du Plessisville.

Dans la dernière joute, le

Lyster a arraché la victoire aux dépens du Bar Chez Johanne de Villerooy, par le compte de 4 à 1. Réal Filion, Gérard Raby, Bertrand Fournier et Paul Thibeault ont procuré ce précieux gain au Lyster. Réjean Gingras a évité le zéro au Villerooy.

Hommes «B»

Dans la première rencontre, les Farfelus de Manseau ont surpris les Castors de Fortierville en les disposant au compte de 5 à 3. Richard Pépin, avec ses 3 buts, a mené l'offensive des Farfelus. Alain Lefebvre et Alain Pépin ont complété pour les vainqueurs. Guy Germain a très bien fait dans la défaite en réussissant les 3 filets.

Dans un autre match, les Braves de Saint-Valère ont remporté une victoire par défaut étant donné l'absence de leurs adversaires, les Pions de Deschailions. Dans une autre joute, les Studs Jacques Vigneault de Saint-Ferdinand ont arraché une difficile victoire, de 2 à 1, contre l'Armée Rouge de Laurierville. Pierre

Vigneault et Jacques Dion ont marqué les buts victorieux. Michel Picard avait créé l'égalité pour Laurierville, en deuxième période.

Dans une autre partie à caractère robuste, le Bar-Salon Carli de Princeville a disposé, 5 à 0, du Bar Chez Dédette de Saint-Rosaire. Mario Gagnon, 3 buts, a été l'artisan de cette victoire du Princeville. Rolland Latulipe et Louis Baillargeon ont réussi les autres filets du Bar-Salon Carli.

Dans le dernier match, la Caisse pop de Villerooy a subi un échec de 2 à 0 face aux Gaulois de Lyster. Bertrand Mannigham et Benoît Filion ont marqué les buts des Gaulois.

Femmes

Dans la première partie, le Duval et Raymond de Princeville a vaincu les Autobus Martin Roy de Laurierville, 4 à 2. Ginette Doyon, 2 buts, Guylaine Coulombe et Manon Béchard ont permis ce gain au Princeville. Lise Lacasse,

malgré ses 2 buts, n'a pu évité la défaite à ses coéquipières.

Dans l'autre joute, les

Rockets de Saint-Célestin a défit le Garage Smith de Saint-Louis - de - Blandford, 3 à 0. Claudette Bergeron,

Isabelle Boisvert et Sylvie Joyal ont inscrit les filets pour mener les leurs à la victoire.

Association des pilotes

René Landry prend les rênes

Victoriaville (PM) — L'Association des pilotes des Bois-Francis a pris une nouvelle tangente tout dernièrement afin de mieux faire connaître à la population les plaisirs de l'aviation.

En effet, lors de leur assemblée générale, les membres de l'Association ont tracé une grille-horaire de voyages organisés à travers le Québec. Ces voyages de plaisir sont également instructifs.

Au cours des prochains mois, l'Association des pilotes fera une campagne de promotion pour ces voyages organisés dont les destinations seront Ottawa,

la Côte Nord, La Tuque, Dorval, Saint-Hubert, Bagotville, Montréal, Lac Saint-Jean, la Baie James, Chibougameau, Matane ainsi que Parent.

Au cours de ces sorties aériennes, les participants et participantes pourront visiter le musée de l'aéronautique, le musée de la science et de la technologie, un camp de bûcherons, etc..

Bureau de direction

D'autre part, lors de cette assemblée, les membres de l'Association ont élu leur nouveau bureau de direction.

Cette année, l'association est présidée par M. René

Landry. Il est secondé dans ses fonctions par MM. Lionel Beaudoin à la vice-présidence et Michel Labonté au secrétariat. Les directeurs sont MM. André Boucher, Fernand Baril, Alain Lemieux, Claude Brunelle et Lucien Allard.

Voyages organisés

Les personnes intéressées à recevoir de plus amples informations au domaine des voyages organisés n'ont qu'à s'adresser à l'aéroport B.H. Aviation Limitée de Victoriaville.

Par ailleurs, l'Association tiendra ses déjeuners-causerie le premier dimanche du mois.

TECHNIQUES INFIRMIERES

Si la santé vous intéresse!

Ce qu'on vous offre, étudiants:

— Une concentration qui fera de vous un (e) professionnel (le) de la santé.

— Un programme de cours qui vous apprend à contribuer aux méthodes diagnostic, à prodiguer des soins infirmiers, à enseigner les gens sur les problèmes de santé.

— Un enseignement de qualité réparti sur trois ans et basé sur des méthodes plus diverses:

Lectures dirigées, exposés théoriques, conférences, séminaires, visites à domicile, simulation et jeux de rôle, enseignement programmé, supports audio-visuels, travail personnel, démonstration en laboratoire, stages dans des centres hospitaliers.

— Le milieu de vie chaleureux que seul un petit cegep peut concrétiser et une gamme impressionnante de services qui sont là pour vous.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à:



Service de registrariat
Cegep de Victoriaville
475, Notre-Dame est
Victoriaville. G6P 4B3
tél.: (819) 758-6401

TECHNIQUES DE SECRETARIAT

Si le défi t'intéresse!

Ce qu'on vous offre, étudiants:

Une concentration qui forme un (e) secrétaire capable de jouer son rôle d'agent de liaison entre le patron et son environnement, c'est-à-dire apte à recueillir, sélectionner, émettre ou transmettre, avec un minimum d'autonomie, des informations.

Un programme de cours où tu bénéficieras de nombreux stages qui te font prendre contact avec les réalités de l'entreprise et de son entourage immédiat.

Une option qui, parce qu'elle dure deux ans et demi, te permet d'accéder sur le marché du travail à un moment stratégique, c'est-à-dire décembre au lieu de mai.

Une équipe d'enseignants qui connaissent les milieux de travail.

Le milieu de vie chaleureux que seul un petit cegep peut concrétiser et une gamme impressionnante de services qui sont là pour vous.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à:



Service de registrariat
Cegep de Victoriaville
475, Notre-Dame est
Victoriaville. G6P 4B3
tél.: (819) 758-6401

Daniel Vincent marque 5 buts

Victoriaville (PM) — Dans le circuit de ballon sur glace Molson des Bois-Francs la semaine dernière, le Victoria Pizza a défait l'Épicerie Provencher 6 à 4 et a perdu 7 à 1 contre la Brasserie Campagnard. Alain Houle ainsi que

Pierre Gélinas avec 2 buts, Michel Lavigne et Denis Constant ont assuré la victoire. Les compteurs de l'équipe perdante ont été Rénald Laroche, Jacques Blanchette, Réjean Blanchette et Roger Houle. Au deuxième programme, les

compteurs de la Brasserie Campagnard ont été Bruno Lavigne avec 3 buts, Gaétan Chrétien avec 2 buts, Réal Lavigne et André Gagné. Alain Houle a marqué le but des perdants.

Le Bar-Salon Christophe a vaincu le Jardin des Bois-Francs avant de perdre 2 à 1 contre le Garage Smith. François Juneau et Claude Blanchette avec un doublé chacun ont signé la victoire. Raymond Hamel et Serge Hamel ont répliqué pour les perdants. Au deuxième match, les marqueurs du Garage Smith ont été René Lupien et Christian Beauchesne. Richard Lavigne a évité le blanchissage.

Le Joe Blake Sports a défait le Jardin des Bois-Francs 5 à 3 avant de faire match nul 2 à 2 avec le Casse-Croûte 55. Léo Couture avec 2 buts, Joe Blake ainsi que Bruno Paquin et Jean Morin ont assuré le premier gain. Nelson Lehoux, Serge Hamel et Gilles Lafontaine ont enregistré les buts des perdants. Au deuxième match, les compteurs ont été Bruno Paquin, Léo Couture,

Réjean Daneault et Simon Carrier.

Le Garage Smith a blanchi la Brasserie Campagnard 2 à 0. Les compteurs ont été René Lupien et Jean-Rock Provencher.

Le Casse-Croûte 55 et l'Épicerie Provencher ont fait match nul 1 à 1. Luc Boisvert et Jean-Claude Bourassa ont marqué les buts.

Section «B»

Le Ti-Bar Kingsey a vaincu tour à tour la Coop de Ham-Nord 6 à 0 et le Dépanneur Diane 3 à 1. Les compteurs de la première victoire ont été Denis Gagné et Julien Desruisseaux avec 2 buts, Pierre Blake et Marc Nolette. Au second programme, les marqueurs de l'équipe gagnante ont été Jean Nolette, Julien Desruisseaux et Pierre Blake. Gilbert Desruisseaux a évité le blanchissage.

Le Giroux B.M.R. a écrasé la Coop de Ham-Nord 7 à 1 avant de perdre 5 à 4 contre le Brico Béton Vibré. Les marqueurs du gain ont été Claude Boutin avec 5 buts, Pierre Brunelle et Yves Desfossés. André Pouliot a marqué le seul but des

perdants. François Ramsay avec 2 buts, Pierre Ramsay, Jean Croteau ainsi que Jean-Yves Laroche ont assuré la victoire du Brico. Claude Boutin avec 3 buts et Pierre Brunelle ont répliqué pour les perdants.

Le Auto Val-Alain et le Béton Vibré ont fait match nul 0 à 0.

Section «C»

L'Épicerie Gosselin a défait la Caisse pop Arthabaska 2 à 0 et le Sport Nest de Danville 5 à 1. René Vincent a marqué les deux buts de la première victoire. Daniel Vincent a assuré le deuxième gain de l'Épicerie

Provencher avec 5 buts. Jocelyn Leblanc a évité le blanchissage.

Le Motel TV de Kingsey a battu la Caisse pop Arthabaska 5 à 2 et le Petit Baril 2 à 0. Daniel Bélanger avec 2 buts, Serge Ouellette, Normand Jalbert et Alain Tremblay ont signé le premier gain. Alain Tremblay et Jean Tardif ont assuré la deuxième victoire.

Le Sport Nest de Danville a arraché une victoire de 2 à 1 des mains du Restaurant Chez Bert. Luc Martin et Pierre Giguère ont enregistré les buts de la victoire. Jean-Pierre Allard a évité le blanchissage.

Tournoi de pétanque

Victoriaville (PM) — Dans le cadre de la finale provinciale des Jeux du Québec à Victoriaville, les responsables des Loisirs Sainte-Famille en collaboration avec les dirigeants du club de pétanque de Victoriaville tiendront un tournoi de pétanque les 27 et 28 février ainsi que 1er mars au sous-sol de l'église Sainte-Famille.

Ce tournoi mixte de trois jours re-

groupera des équipes formées d'un homme, d'une femme et d'un troisième joueur à la pittoresque.

Les inscriptions se termineront le 21 février. Le coût d'inscription est le même que dans les autres tournois. Les personnes intéressées n'ont qu'à communiquer avec Mmes Mariette Filion, 752-9684, Cécile Carrier, 752-6992 et Louise Cormier, 758-3263.

Hockey mineur

Classement des marqueurs

Victoriaville (PM) — Voici le classement des meilleurs marqueurs dans les différentes sections de l'Associatic. promoteurs du hockey mineur Victoriaville-Arthabaska.

Midget

Noms	B	A	Tot
Mario Lamontagne	25	24	49
Luc Poirier	21	23	44
Martin Boissonneault	24	14	38
Pascal Laroche	18	19	37
Michel Roux	20	16	36
Patrick Bernard	15	15	29
Martin Fouquette	11	16	27
Stéphane Hamel	7	19	26

Atome A

Daniel Nolet	22	9	31
Steve Bilodeau	18	10	28
Michel Rivard	16	9	25
Simon Marchand	13	3	16
François Vallières	12	4	16
Luc Desharnais	7	9	16
Alain Croteau	6	10	16
Pierre Levasseur	1	15	16

Atome B

Carl Beurivage	10	4	14
J. Stéphane Bergeron	5	9	14
Patrick Germain	6	7	13
Sébastien Fortier	7	5	12
Yanick Michel	5	7	12
Stéphane Turgeon	6	5	11

Bantam A

Stéphane Béliveau	13	12	25
Guy Bergeron	10	14	24
Luc Pinard	15	8	23

André Blanchette	10	13	23
André Boutin	9	13	22
Richard Garneau	13	8	21
Denis Lavigne	11	10	21
David Béliveau	5	15	20

Bantam B	B	A	Tot
Serge Pinard	20	9	29
Daniel Létourneau	14	12	26
Sylvain Proulx	9	15	24
Sylvain Fournier	8	15	23
Guy Labonté	14	5	19
Stéphane Proulx	7	12	19
Dany Lapierre	6	13	19
Denis Hinse	6	13	16
Steve Ouellette	5	14	19

Pee-Wee A	B	A	Tot
François Chabot	18	20	38
Didier Rivalain	14	23	37
Carl Saint-Cyr	19	16	35
Christian Tourigny	19	16	35
Steve Gouilloux	21	10	31
Stéphane Therrien	10	20	30
Stéphane Labarre	16	11	27
Eric Fournier	14	13	27
Hugues Paris	12	13	25
Christian Rojas	9	16	25

Pee-Wee B	B	A	Tot
Daniel Boislard	24	21	45
Claude Paradis	21	14	35
François Richer	16	18	34
Stéphane Huppé	15	15	30
Yves Gadbois	15	12	27
Claude Prince	9	17	26
Stéphane Roberge	15	5	20

En pleine expansion avec RoyNat

Maurice Oberson, Président, Karhu-Titan Canada Ltée, Cowansville (Québec).



“Nos comptables nous ont recommandé RoyNat”

“Nous savions en 1975 que le marché du ski de randonnée prendrait beaucoup d'ampleur. Nous savions aussi que la maison Karhu, de Finlande, possédait la meilleure technologie en matière de skis. Nous avions la franchise, mais il nous fallait réunir les fonds nécessaires pour nous équiper en matériel de fabrication spécialisée.

“Nos comptables agréés nous recommandèrent RoyNat, en raison de sa bonne réputation et de sa fiabilité. Ils ne se sont pas trompés.

“RoyNat comprit que cette industrie offrait de bons débouchés; cela nécessita une grande ouverture d'esprit de sa part, étant donné le nombre élevé d'échecs à l'époque. Ces gens connaissent vraiment leur métier — ils savent évaluer une entreprise.

“Nous sommes de nouveau en pleine expansion et allons continuer de faire affaire avec RoyNat. Aucun doute là-dessus.”

RoyNat

Drummondville
Tél.: 477-3801

Financement pour achat de terrains, construction de bâtiments, achat d'équipements et de véhicules, fonds de roulement, refinancement et acquisitions.



En route vers la...
FINALE
DES JEUX DU QUEBEC
HIVER 81

Victoriaville, du 27 février au 8 mars



Impact socio-économique de la finale des Jeux du Québec

Gymnastique artistique

Un entraînement
de 25 heures par semaine

Victoriaville — Si vous parlez de gymnastique artistique et que quelqu'un ne connaît pas cette discipline, vous lui dites: c'est ce que Nadia Comanenci fait, et ainsi tout le monde est situé.

La gymnastique artistique est une discipline exigeante pour celui ou celle qui pratique ce sport, puisque cette discipline exige beaucoup du corps humain. L'entraînement des athlètes dure entre 8 à 25 heures par semaine selon le niveau de compétition de chacun. Chaque athlète doit développer les qualités suivantes: la flexibilité, la souplesse, la coordination, le maintien, l'équilibre, l'orientation spatiale, le sens du

rythme, la force musculaire, la résistance cardio-vasculaire, l'élégance et l'harmonie du corps. Ce n'est pas le travail qui manque chez un adepte de cette discipline.

La gymnastique artistique est offerte aux garçons comme aux filles, bien qu'au Québec on retrouve beaucoup plus de filles que de garçons. Selon la réglementation de la Fédération internationale de gymnastique, l'âge requis pour faire de la compétition est de 7 ans et plus. Les garçons doivent maîtriser six appareils: le cheval sautoir, le cheval-arçons, les anneaux, le sol, les barres parallèles, la barre fixe.

Les filles doivent s'exécuter sur quatre appareils: le cheval sautoir, les barres asymétriques, la poutre d'équilibre et le sol. Il est à noter qu'au sol, les filles exécutent leur routine au son d'une musique tandis que les garçons n'en ont pas. A chaque appareil, le (la) gymnaste sera évalué(e) par quatre juges, soit un juge-arbitre et trois juges qui attribuent individuellement une note entre 0 et 10 points. Parmi les quatre notes des juges, on supprime la plus haute et la plus basse et on fait ensuite la moyenne des deux autres. S'il y a trop d'écart entre les notes, le juge-arbitre discutera avec les juges pour

réajuster les notes.

Ce sport spectaculaire en soi n'a pas fini de nous étonner puisque ses adeptes sont sans cesse à la recherche de nouveaux mouvements, de nouveaux défis...

La Finale des Jeux du Québec à Victoriaville, hiver 1981, en gymnastique se fera au gymnase triple de la Polyvalente «Le Boisé» et elle aura lieu le 28 février et le 1er mars 1981. Les 216 athlètes que nous recevrons se répartiront dans les catégories suivantes: benjamin(e) A et général(e) B. Il est à noter que les participants(es) de la catégorie benjamin(e) A vous présenteront des exercices à



Céline Poisson-Royer,
responsable.

volonté, c'est-à-dire, des mouvements acrobatiques sélectionnés selon les degrés

de difficulté présentés dans un enchaînement original dont les règles de composition sont très strictes. Les participants(es) de la catégorie général(e) B exécuteront des exercices imposés, c'est-à-dire, que tous les participants(es) exécuteront les mêmes enchaînements.

La réalisation de cette compétition nécessite le travail de plus de 250 bénévoles. La gymnastique artistique se doit d'être un sport à la portée des spectateurs. Nous vous invitons donc à venir encourager et voir ces jeunes athlètes qui sont plus que des «têtes en bas et des pattes en l'air» du Québec.



Six autres compagnies

Six autres compagnies de la région se sont embarquées dans l'organisation de la finale provinciale des Jeux du Québec. Ces firmes régionales ont versé en somme monétaire ou en matériel utilitaire plus de 1 000 \$ chacune. On remarque ici MM. André Charest, président de la compagnie Ersell, Roger Portelance, gérant de

F.W. Woolworth, Lucien Roberge, vendeur à la firme Legrade Inc., Gilles Marotte, directeur des ventes de Produits Gano, Claude Ledoux, gérant copropriétaire des Rôtisseries Saint-Hubert, et Réal Charron, représentant des ventes Sherwin-William du Canada Limitée.

(Photo PM)

Nage synchronisée
Une discipline exigeante

Victoriaville — La nage synchronisée est à la natation ce que le patinage artistique est au patinage de



Gertrude Salvail,
responsable.

vitesse. Initialement liée à la musique et la danse, elle requiert non seulement des qualités athlétiques mais aussi des dons artistiques. Si les uns la pratiquent dans le but de développer leur habilité aquatique, les autres en font un sport de compétition. Comment la définir?

La nage synchronisée, c'est l'interprétation rythmée dans l'eau d'une série de mouvements spécifiques, de divers styles de nage et de figures (qu'on pourrait aussi appeler jeux). C'est aussi des solos, des duos et des équipes dont les nages et les figures sont synchronisées sur une musique. Dans l'interprétation de sa routine, la

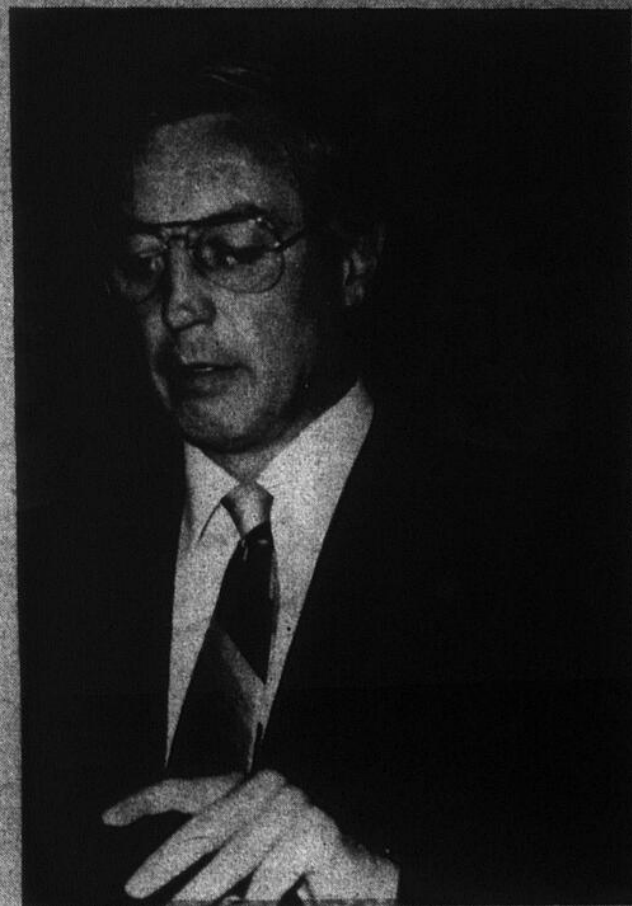
nageuse doit démontrer un maximum d'aisance, une facilité d'exécution et d'expression corporelle. La nage synchronisée exige une extrême habilité aquatique, une excellente condition physique ainsi que de la force, de l'endurance, un bon contrôle de la respiration, de la souplesse, de l'équilibre et du rythme. Ce sont quelques-unes des conditions requises qui rendent ce sport très exigeant.

La nage synchronisée comprend différentes épreuves de compétitions: styles, figures, solos, duos et équipes. Les critères des juges pour l'attribution des points sont: la position (suite à la page 12)

Volet participatif

La mascotte Jovic et Jean Béliveau sonnent le départ

Victoriaville — Le comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville invite toute la population à venir rencontrer la mascotte Jovic et le célèbre numéro 4 des Canadiens de Montréal, Jean Béliveau à l'occasion de la



Jean Béliveau

journée des bénévoles le samedi 14 février.

M. Béliveau qui sera le parrain du volet participatif lors de la finale provinciale des Jeux du Québec, du 27 février au 8 mars, lancera officiellement ce volet le 14 février au Collège d'Arthabaska (Place Jovic). Toute la population pourra patiner avec ces deux vedettes lors de ces cérémonies. Les 200 premiers patineurs recevront un cadeau-souvenir.

Grille-horaire de la journée

Voici le programme de cette journée à l'occasion du lancement du volet participatif qui se déroulera au Collège d'Arthabaska.

15 h 30

Patinage libre avec musique d'ambiance de l'unité mobile de Loto-Québec.

16 h 30

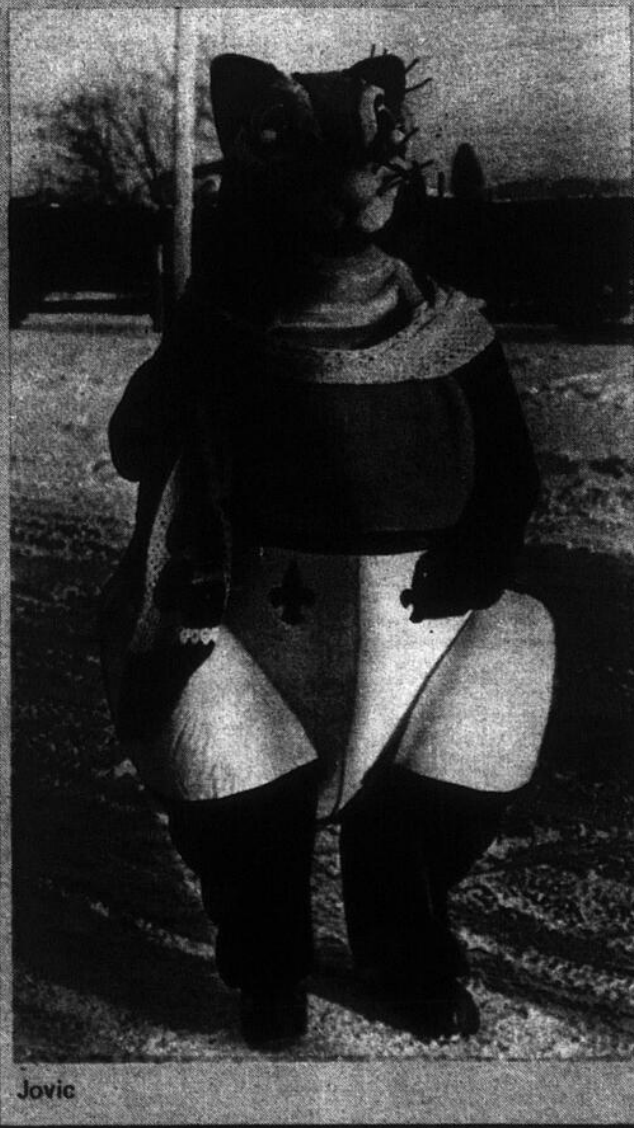
Présentation officielle de la délégation qui représentera le Centre du Québec à la finale des Jeux du Québec à Victoriaville, hiver 1981.

17 heures

Lancement officiel de Place Jovic et du volet participatif dont Jean Béliveau est le parrain.

17 h 30

Patinage avec Jovic et Jean Béliveau.



Jovic

Une discipline...

(suite de la page 11)

correcte du corps, la facilité d'exécution, le contrôle et la continuité des mouvements.

Evaluation

Pour évaluer l'exécution, le jury note l'habileté en général et la perfection avec laquelle la nageuse exécute les jeux et les nages contenus dans sa routine. Pour la composition, le jury évalue la variété et la difficulté des figures et des enchaînements de mouvements; l'interprétation de la musique suivant l'utilisation d'une variété de mouvements; de figures et de styles de nages pour former un ensemble harmonieux et cohérent; l'ensemble de la présentation incluant une entrée et une sortie appropriées; le patron et le rayonnement en piscine. Cela ne signifie pas pour autant que la nageuse ou les nageuses doivent aller dans chaque coin de la piscine.

Compétitions

Pour les figures, il y a des préliminaires. Les juges sont alignés, les uns à côté des autres. La nageuse est appelée par son numéro (on ne doit jamais mentionner le nom de la concurrente, ni le club auquel elle appartient). Elle exécute d'abord trois jeux et après chaque jeu, sur le signal de l'arbitre, les juges montrent leurs cartes de pointage. Pour procéder plus rapidement, puisque les jeux à exécuter sont au nombre de cinq, la nageuse fera les deux autres jeux devant d'autres juges placés à une autre extrémité de la piscine. Ensuite, les points sont compilés.

Ces quelques renseignements aideront à la compréhension de la nage synchronisée et permettront de mieux suivre la compétition.

Les bénévoles pour la nage synchronisée

Cette discipline exige une quarantaine de bénévoles; certains travailleront à la demi-journée, quant aux autres, ils seront là tout au long de la compétition, c'est-à-dire, durant trois jours.

Princeville — Lors du tournoi Atome de Lévis Lauzon, les porte-couleurs de Princeville ont baissé pavillon 6-1 devant le Saint-Raymond-de-Portneuf.

Par ailleurs, le Princeville Midget a perdu ses deux rencontres 3-0 et 3-2 contre le

Mirabel et le Magon, à l'occasion du tournoi Midget de Drummondville.

Samedi le 31 janvier dernier, dans les rencontres régulières de la ligue Intercités des Cantons de l'Est, le club Atome a facilement été

Sauts de barils

Les inscriptions

Victoriaville — Dans le but de promouvoir le saut de barils dans la région du Centre du Québec, la programmation sportive, par l'entremise du volet démonstratif, organisera dans le cadre de la Finale des Jeux du Québec à Victoriaville, hiver 1981, deux activités susceptibles d'intéresser les jeunes. Ces deux événements leur permettront de mieux connaître la discipline du saut de barils et surtout d'avoir l'occasion d'y participer. Ce sont la clinique pour officiels et sauteurs, et la compétition - invitation.

1. Inscription: clinique pour officiels et sauteurs.

Endroit: Pavillon Jean Béliveau.

Date: le mardi, 3 mars.

Heure: à compter de 18 heures.

Inscription: à compter de 17 h 30.

N.B.: La clinique sera donnée gratuitement par des experts de la Fédération de saut de barils du Québec.

2. Inscription: compétition - invitation.

Endroit: Pavillon Jean Béliveau.

Date: le jeudi, 5 mars.

Heure: 18 heures.

Catégorie: tous les jeunes, garçons et filles de la région Centre du Québec.

Age: 11 ans et plus.

Important

Il n'y a aucun coût d'inscription. Cependant, chaque athlète doit fournir son équipement, c'est-à-dire, les patins; le casque protecteur et les protecteurs pour coudes.

Les protecteurs pour le siège, seront toutefois fournis.

Fais parvenir ton inscription avant le 25 février 1981, à: Claude Pelletier ou Jacques Charland, 27 rue Notre-Dame est, Victoriaville, G6P 6T3, tél.: (819) 758-5211 ou Robert Comeau, C.R.L. du Centre du Québec, 445, rue Lindsay, Drummondville, J2B 1G9, tél.: (819) 478-1483.

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Date de naissance _____

En attendant...

Victoriaville — Pour compléter le travail accompli par les pionniers de la première heure, le comité organisateur est à la recherche de bénévoles au niveau des officiels mineurs, des chauffeurs-commissionnaires, de l'animation auprès des jeunes, de la santé, du travail manuel, de la sécurité, au secrétariat, au journal des Jeux. Les personnes intéressées n'ont qu'à communiquer avec la centrale pré-Jeux à 758-5211.

0-0-0-0-0

Par ailleurs, la population de Victoriaville et Arthabaska est invitée à

souligner d'une façon particulière les dix jours des Jeux du Québec à Victoriaville. Les organisateurs aimeraient que les gens illuminent leur maison extérieure comme au temps des Fêtes afin de donner un air de fête aux 10 ans des Jeux.

0-0-0-0-0

Le jeu en vaut-il la chandelle, voilà le thème choisi du comité de la pastorale. Un salon de la pastorale sera spécialement aménagé à la centrale administrative afin de faciliter les échanges entre les athlètes.

Ligue Intercités des Cantons de l'Est

Princeville perd à plusieurs reprises

blanchi par le Richmond 3-0, tandis que dans la catégorie Pee-Wee, Princeville annulait 2-2, toujours avec Richmond. Au niveau Bantam, victoire du Princeville 5 à 1.

Dimanche le 1er février,

Princeville recevait Asbestos. Nouvelle défaite des Atomes 5-0, cuisante défaite également dans la catégorie Pee-Wee au compte de 10-0 tandis que le Bantam de Princeville remportait une victoire de 6 à 3.

Patinage de vitesse

Drummondville représentera le Centre du Québec

Nicolet (PM) — Les patineurs de vitesse de Drummondville ont conservé leur titre à l'occasion de la finale régionale de patinage de vitesse disputée à l'aréna de Nicolet samedi dernier.

Dans la catégorie masculine «Intermédiaire», Yvan Patri de Drummondville s'est assuré de la médaille d'or avec un cumulatif de 15 points. Yvan

a décroché la palme dans les courses de 400, 800 et 1 000 mètres.

Paul Faucher de Drummondville a pris la relève dans la section «Junior» avec un cumulatif de 15 points. Il a terminé au premier rang dans les courses de 400, 600, 800 et 1 000 mètres.

Jean-François Simard, également de Drummondville, a savouré l'or dans la

catégorie «Juvénile». Jean-François a décroché les premières places dans les courses de 400, 600 et 800 mètres.

Ghyslain Bessette de Drummondville s'est surpassé dans la catégorie «Cadet» afin d'avoir un droit de passage à la finale provinciale. Bessette a livré une chaude lutte à son coéquipier, Michel Lampron du même endroit, et il a

réussi à conserver sa première position avec un cumulatif de 13 points.

Section féminine

Les patineuses de Drummondville ont également eu leur mot à dire dans cette finale régionale.

Dans la catégorie «Junior», Marie-Hélène Simard de Drummondville a fini au premier rang avec un cumulatif de 15 points.

Manon Papillon de Nicolet

a réussi à briser le tempo des patineuses de Drummondville en décrochant la médaille d'or dans la catégorie «Juvénile».

Maryse Beaubien de Drummondville s'est assuré la victoire dans la catégorie «Cadette» avec un cumulatif de 15 points.

Le Centre du Québec

Ces patineurs et patineuses représenteront le

Centre du Québec lors de la finale provinciale à Victoriaville prochainement.

Formation nicolétaine

Les patineurs et patineuses de Nicolet se sont très bien débrouillés dans les autres catégories au programme en décrochant 4 médailles d'or. Cependant, ces catégories ne font pas partie de la grille-horaire de la finale provinciale.

Gymnastique artistique

Drummondville prend la relève

Nicolet (PM) — L'équipe représentative du Centre du Québec en gymnastique artistique lors de la finale provinciale sera formée de Manon Lacombe de Saint-Cyrille, Isabelle Gauthier de Saint-Nazaire, Marie-Pier Astell de Victoriaville, Caroline Scalzo de Drummondville, Julie Ruel de Drummondville et Ninon Bolduc de Drummondville.

Ces six gymnastes ont remporté les titres dans les catégories «Général B» et «Benjamin A» lors de la présentation de la finale de gymnastique artistique à la Polyvalente de Nicolet la semaine dernière.

Compétition

Manon Lacombe a décroché la médaille d'or dans la catégorie «Général

B» avec un combiné de 32,45. Isabelle Gauthier a terminé au deuxième rang de cette section avec un combiné de 29,95 pour les quatre épreuves (sol, poutre, barres asymétriques et cheval sautoir). Marie-Pier Astell a fini au troisième rang avec un combiné de 28,35.

Catégorie «Benjamin A»

Caroline Scalzo avec un combiné de 29,45 a gagné la médaille d'or. Julie Ruel a pris la deuxième place avec un combiné de 26,70. Ninon Bolduc a terminé au même rang que Julie Arel avec un combiné de 26,70.

En finale régionale

Dans la catégorie «Général C», Marceline Bolduc de Drummondville a terminé au premier rang

avec un combiné de 29,75. Manon Roy de Victoriaville a pris la deuxième place avec un combiné de 29,15. Maureen Gravet de Drummondville a gagné la médaille de bronze avec un combiné de 28,95.

Section «Général D»

Julie Carignan de Victoriaville a obtenu la médaille de d'or avec un combiné de 30,3. Melcy Boudreau de Grand Saint-Esprit a fini au deuxième rang avec un combiné de 20,65. Julie Dumont de Nicolet a pris la troisième place avec un combiné de 20,5.

Catégorie «Cadet A»

La seule gymnaste de cette catégorie a été Odette Vigneault de Victoriaville. Odette a réussi le plus haut combiné de la journée soit

35,25.

Catégorie «Minime A»

Nathalie Péloquin de Drummondville a terminé au premier rang avec un combiné de 34,80. Annie Lafrance d'Arthabaska a pris la deuxième place avec un combiné de 32,35. France Alain de la même municipalité a fini au troisième rang avec un combiné de 33,0.

Catégorie «Débutant»

Claire Dubuc de Nicolet a remporté la palme d'or avec un combiné de 29,25. Guylaine Mélancon de Nicolet a fini au deuxième rang avec un combiné de 26,45. Claudia Roy du même endroit a pris la troisième place avec un combiné de 24,90.

Patinage artistique

Victoriaville amasse 12 médailles

Nicolet (PM) — Le club de patinage artistique «Camaratin» de Victoriaville a amassé 12 médailles lors de la finale régionale de patinage artistique qui a eu lieu à l'aréna de Nicolet

dimanche dernier.

Chantal Nappert, Josée Nappert, Suzie Marcotte, Nadia Mailhot ainsi que Manon Roux et Lucie Desrosiers ont récolté la médaille d'or dans leur caté-

gorie.

Marlène Leblond et Marlène Paris ont décroché la médaille d'argent. Nathalie Chabot, Marc Lavigne, Chantale Bergeron et Maryse Boislard ont gagné la médaille de bronze. Plessisville à l'honneur

Le club «Les Gerris» de Plessisville a, pour sa part, rafflé quatre médailles lors de cette compétition régionale. Josée Bourque, Annie Labrecque, Nathalie Tardif et Andréanne Bazin ont amassé les médailles d'argent.

Warwick se signale

Le club «Les Tournesols» a arraché trois médailles à l'occasion de cette finale. Dominique Carignan et Michel Boisvert ont savouré l'argent tandis que Nathalie Beaudoin gagnait la médaille de bronze.

Princeville, une médaille

Anie Cartier du club «Les Chrysalides» de Princeville a remporté la médaille de bronze dans sa catégorie.

Drummondville, deux médailles

Roger Brodeur et Sylvain Thiboutot ont amassé deux médailles d'or pour Drummondville.

L'équipe «Centre du Québec»

L'équipe du Centre du Québec sera formée de Lucie Desrosiers, Marlène Paris, Manon Roux, Chantal Nappert, Josée Nappert, Nadia Mailhot et Suzie Marcotte de Victoriaville, Nathalie Tardif de Plessisville, Michel Boisvert et Dominique Carignan de Warwick ainsi que Roger Brodeur et Sylvain Thiboutot de Drummondville.

Curling

Une passe gratuite

Nicolet (PM) —

La formation féminine du club de curling de Victoriaville dirigée par Guylaine Côté a été la seule équipe qui s'est présentée à la finale régionale au club de curling de Drummondville samedi dernier. Se retrouvant sans adversaire, elle a reçu automatiquement son droit de passage pour la finale provinciale de curling qui aura lieu à Victoriaville lors des prochaines semaines.

La troupe de Guylaine Côté a quand même disputé un match contre une formation senior de Drummondville.

L'équipe victorivilloise a eu raison de cette formation au compte de 7 à 5.

Section masculine «Junior»

Le capitaine de la formation drummondvilloise, Marc Chabot, a stimulé ses coéquipiers pour décrocher la médaille d'or dans la section masculine. Grâce à l'effort de l'équipe, Marc Chabot participera à sa quatrième finale provinciale en curling.

L'équipe de Drummondville a remporté ses deux victoires contre les formations victorivilloises afin de pouvoir participer à la finale provinciale.

Handball

Les Sélects 1 passent en finale

Nicolet (PM) — Les Selects 1 de Drummondville dirigés par Louise Caron participeront à la finale provinciale de handball à la suite de leur victoire finale de 17 à 0 contre la formation de Nicolet samedi dernier lors de la finale régionale de handball disputée à la Polyvalente Jean Nicolet.

Les représentantes du Centre du Québec à Victoriaville avaient défait dans leur ronde régulière de cette finale régionale Nicolet 15 à 0 et Drummondville 11 au compte de 21 à 1.

La formation nicolétaine avait disposé du Drummondville 11 2 à 1 avant de passer

à la grande finale.

Section masculine «Cadet»

Même si elle ne participera pas à la finale provinciale des Jeux du Québec, la formation de Plessisville de l'entraîneur Jean Caron a décroché la médaille d'or du handball en battant en finale l'équipe de Nicolet au compte de 23 à 17.

Avant de s'assurer de la médaille d'or, les troupes de Plessisville avaient disposé du Drummondville 28 à 9 et de Nicolet 32 à 15.

La formation nicolétaine avait défait l'équipe drummondvilloise 24 à 18 avant de passer à la finale.



Manon Roux

On couronne les sportifs

Victoriaville (MB) — La chasse et la pêche en passionnent plusieurs. Les membres du club Mousquetaire de Victoriaville sont particulièrement intéressés par ces sports de plein air, comme le démontre la fiche des activités annuelles organisées par la direction.

Course de canots

Dans les classes A et B, les premières positions ont été respectivement méritées par Jean-Marie et Francine Houle de même que Yves Paris et Jean-Guy Labbé.

Dans la classe Féminine, Micheline Paris et Luce Houle se sont mérité les

honneurs.

Dans la classe 14 et moins mentionnons les noms de François Sauvageau et Zoltan Buki.

Dans la classe Mixte, Yves Paris et Francine Houle ont décroché la palme.

Trophée de l'année pour la pêche

Yvon Dupuis s'est classé premier pour la prise d'un maskinongé de 45 pouces 1/2 et de 23 livres 14 onces. Par ailleurs Denis Roberge a décroché les honneurs pour un brochet de 45 pouces, 17 livres 15 onces, tandis que Jean-Guy Neault remportait la palme dans la catégorie du doré. Le trophée pour la

truite grise a été décerné à Gaétan Lapointe par une prise de 41 pouces - 17 livres 1 once et celui de la truite arc-en-ciel à Philippe Pépin, avec un poisson de 23 pouces 1/4 3 livres 11 onces. Dans la classe truite mouchetée, mentionnons le nom de Benoît Angers pour une truite de 22 pouces - 4 livres 2 onces, alors que Michel Lemay recevait les honneurs pour une truite brune de 21 pouces - 3 livres 10 onces, tandis que Louis Leblanc avec un achigan de 15 pouces - 2 livres s'est classé en première position.

Pour la ouananiche, Luc Gosselin l'a emporté avec

une prise de 16 pouces 3/4 - 1 livre 6 onces. Dans la catégorie du saumon de la perchaude et de la barbote, les gagnants respectifs sont Pierre Nadeau avec un poisson de 31 pouces - 11 livres 2 onces, Germain Gagné avec une prise de 12 pouces 1/4 - 10 onces 1/2, et François Cyrenne pour une barbote de 19 pouces 1/2 - 2 livres 1/2.

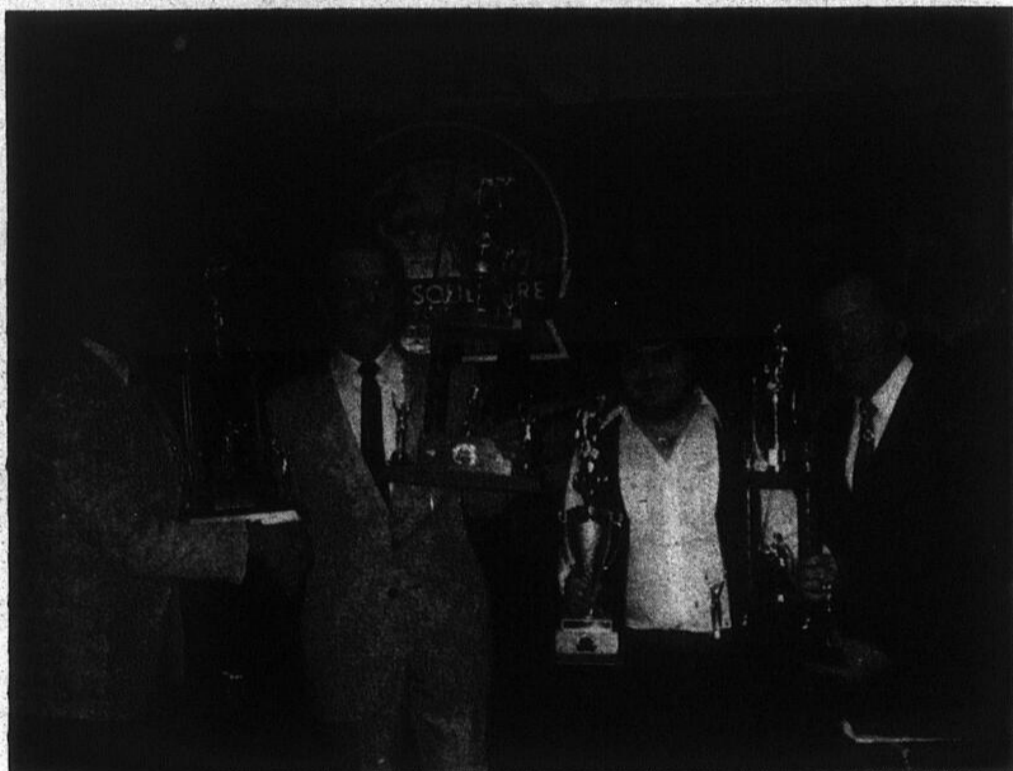
Pour la classe 12 ans et moins, Isabelle Goudreault avec un maskinongé de 36 pouces - 11 livres 10 onces s'est mérité les honneurs, Marc Létourneau a décroché la première position pour un brochet de 34 pouces 1/4 - 7

livres. Pour sa part, Stéphane Verville a réussi la prise d'un doré de 23 pouces 1/4 - 3 livres 11 onces, tandis que Francis Ouellet et Jocelyn Trépanier sont les récipiendaires respectifs des trophées pour une truite arc-en-ciel de 15 pouces - 1 livre 10 onces et d'une truite grise de 20 pouces - 2 livres 7 onces.

Concours de gibier

Concernant le gibier, Benoît Angers a remporté les trophées pour l'original mâle et le caribou. Celui de l'original femelle a été décerné à Jocelyn Labrecque, tandis que les trophées pour l'ours, le chevreuil

mâle et femelle sont allés à Roger Beaudoin, Yvon Picard et Ronaldo Tanguay. Concernant le chevreuil à l'arc, le renard, le coyote et le castor, apposons les noms de Claude Cantin, Jean-Guy Paris, Albert Beaudoin et Yvan Levasseur. D'autre part, Roger Beaudoin, Denis Roger, ont décroché la palme pour le raton-laveur et le lièvre, alors que Roger Pinard et Pierre Dumas sont arrivés ex-aequo pour le trophée de la perdrix. Ceux du canard, de l'outarde, de la loutre et du vison ont été mérités par Roger Pinard, Daniel Martel, Jean-Yves Baril, et Joël Crête.



Samedi soir dernier, l'association chasse et pêche remettait des trophées à leurs membres. Dans l'ordre habituel, Marcel Arseneault président, Benoît

Angers gagnant pour l'original mâle, Yvon Dupuis gagnant dans la catégorie maskinongé et Jacques Pellerin représentant O'Keefe.



Les gagnants de la classe 12 ans et moins: Nathalie Bourgeois, Isabelle Goudreault, Marc Létourneau, Jocelyn et Yvan Trépanier ainsi que Stéphane Verville. (Photos MB)

Badminton

L'association régionale choisira les autres joueurs

Nicolet (PM) — Seulement quatre joueurs de badminton feront partie de l'équipe Centre du Québec lors de la finale provinciale de badminton à Victoriaville.

Samedi dernier, lors de la finale régionale à la Polyvalente de Saint-Léonard, Sylvain Poirier de Nicolet et Chantale Baril de Saint-Pierre - Les - Becquets se sont assurés une place au sein de l'équipe Centre du Québec et ce, grâce à leur victoire finale dans la catégorie «Juvénile».

Les deux autres joueurs de badminton qui feront partie de la formation Centre du Québec seront choisis par l'Association régionale de badminton.

Juvénile

Sylvain Poirier de Nicolet a défait en finale Pierre Champagne de Nicolet et a gagné la médaille d'or. Gilles Dufour de Victoriaville a terminé au troisième rang.

Chez les filles, Chantale Baril de Saint-Pierre - Les - Becquets a disposé en finale de Josée Carrier de Drummondville. Guylaine Faucher de Drummondville a terminé au troisième rang.

Double masculin Juvénile

Le tandem Gilles Dufour - François Gagnon de Victoriaville a décroché la médaille d'or dans cette section. Le duo Dufour - Gagnon a défait en finale le tandem Sylvain Poirier - Denis Boutin de Nicolet.

A la section féminine, le tandem Josée Carrier de

Drummondville et Chantale Baril de Saint-Pierre - Les - Becquets a vaincu en grande finale le duo Chantale Houle - Guylaine Faucher de Drummondville.

Double mixte Juvénile

Dans cette section, le duo Guy Lahaie - Chantale Houle de Drummondville a battu le tandem François Gagnon - Nathalie Plourde de Victoriaville.

Catégorie «Benjamin»

En simple masculin, Guy Chabot de Victoriaville a défait en finale Ghislain Chabot de Victoriaville et il a gagné la médaille d'or.

Carol Labbé, également de Victoriaville, a terminé au troisième rang.

En simple féminin, Nathalie Forest de Drummondville a défait sa con-

soeur, Johanne McLure en grande finale. Martin Boivin, également de Drummondville, a fini au troisième rang.

En double masculin, les deux de Victoriaville ont tout raflé. Le tandem Guy Chabot - Daniel Bédard a vaincu en finale le duo Ghislain Chabot - Carol Labbé. Le tandem Sylvain Roberge - Christian Fréchette a terminé au troisième rang.

Enfin, en double féminin, le duo Nathalie Forest - Johanne McLure a remporté la médaille d'or en disposant du tandem Chantale Gagné - Linda Thibeault de Victoriaville. Le duo Marlayne Baril - Diane Forgues de Victoriaville a pris la troisième place.

Tournoi Kiwanis au Cap-de-la-Madeleine Victoriaville passe en finale

Victoriaville (PM) — Le Lévis de l'entraîneur Michel Lambert dans la section «Pee-Wee» représente dignement Victoriaville au tournoi «Pee-Wee» Kiwanis du Cap-de-la-Madeleine.

Les troupes de Lambert qui jouent dans la catégorie «B» rencontraient, hier soir, Drummondville en grande finale.

Invincus à leurs quatre derniers matches, les équipiers de Lambert se sont assurés une place en grande finale à la suite de leur victoire de dimanche dernier.

En raison de l'horaire de la tombée du journal, nous n'avons pas de pointage de cette finale.

Tournoi Intermédiaire de Daveluyville

La Belle Québécoise garde le trophée à Daveluyville

Daveluyville (MNR) — Quelque 2 500 personnes ont assisté à un excellent tournoi de hockey Intermédiaire, au Centre sportif de Daveluyville, du 5 au 8 février der-

nier. Une quarantaine d'équipes se sont disputé 1 175 \$ en bourse.

Ce tournoi, organisé au profits du hockey mineur, du club de patinage et des

Aigles de Daveluyville, a regroupé environ 75 bénévoles. Les organisateurs se sont dits très satisfaits de la participation du public, de l'esprit sportif des

En consolation, classe «C», la Grange à Théo l'emportait de justesse 2 à 1 sur les As de Daveluyville. Dans le «B», les Brutes de Daveluyville triomphaient 4-3, grâce à un lancer de punition, sur le Sylvestre et Roberge de Drummondville tandis que dans la classe «A», le Aro l'emportait 6-3 sur le F. Hamel Inc. de Victoriaville.

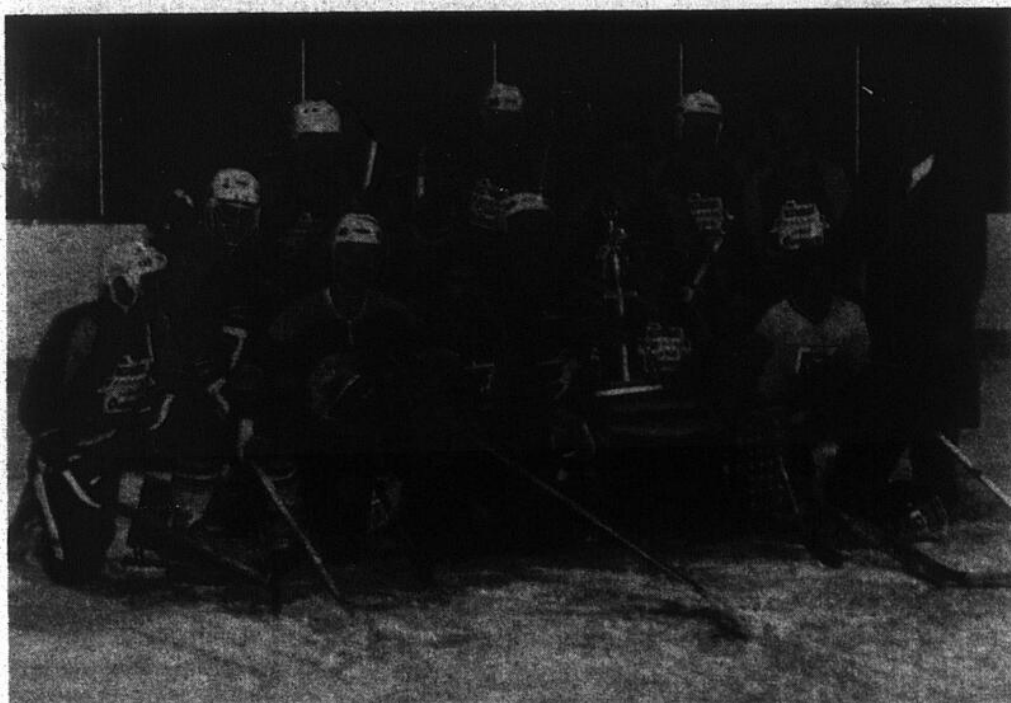
Finale

Le Dépanneur Ti-Bi de Daveluyville a arraché les honneurs du tournoi en disposant du Papier Cascades de Kingsey-Falls par le compte de 4 à 2.

Dans la classe «B», le Pingouin d'Aston avait raison du Bruneau Service de Longueuil avec une victoire de 3 à 1.

Enfin, les grands honneurs du tournoi reviennent, dans la classe «A», à la Belle Québécoise de Daveluyville qui a disposé du Lessard Machinerie de Saint - Wenceslas par le compte de 7 à 4.

équipes et de la grande disponibilité des bénévoles.



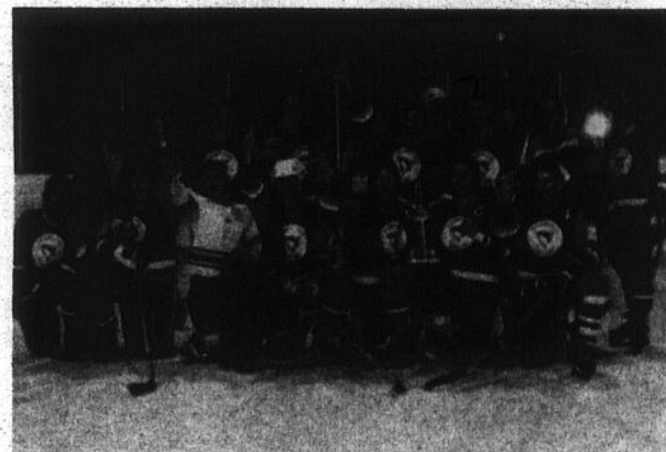
La Belle Québécoise a gardé le trophée de championnat du tournoi Intermédiaire, à Daveluyville.

(Photo MNR)



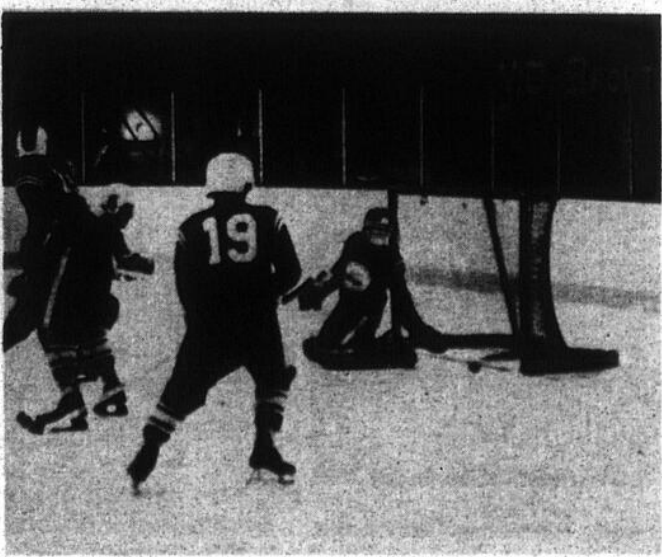
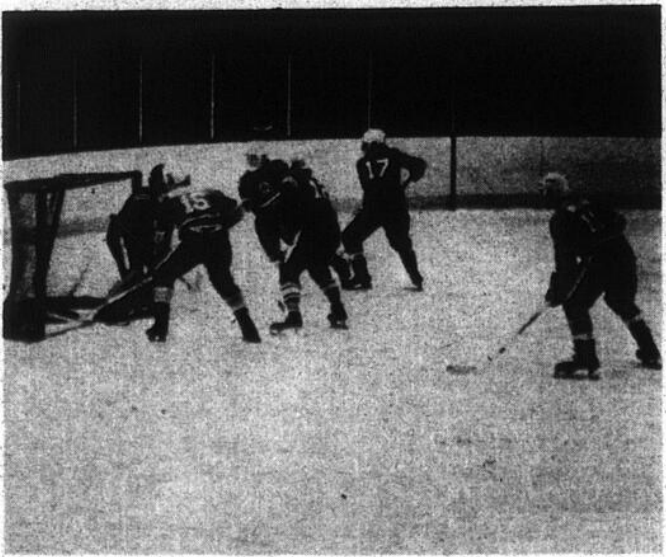
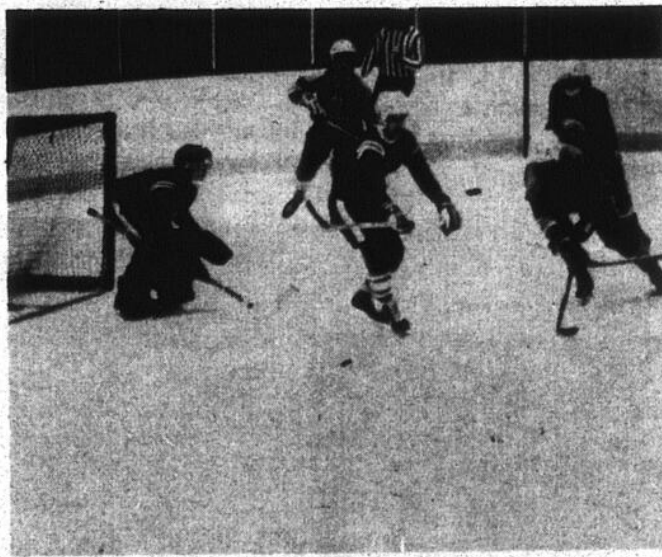
Le Dépanneur Ti-Bi, champion dans la classe «C».

(Photo MNR)



Le Pingouin d'Aston a remporté les honneurs du tournoi dans la classe «B».

(Photo MNR)



Ligue féminine de hockey Victoriaville gagne le titre

Victoriaville (PM) — L'équipe féminine de hockey de Victoriaville, le Père Lapin a décroché son premier championnat de la saison la semaine dernière en battant la formation de Drummondville au compte de 5 à 1.

Les troupières des entraîneuses Reine Bergeron et Denise Pépin se sont retrouvées à court de deux joueuses dès les premières minutes de jeu mais elles ont réussi quand même à prendre la pôle grâce au premier but de Jeanne Piché.

Ce but marqué en désavantage numérique a brisé les reins de la formation drummondvilloise et elle n'a pu revenir dans le match. Jeanne Piché a été la vedette du Père Lapin en ajoutant deux autres buts lors de cette rencontre. Johanne Michel a marqué les deux autres buts de l'équipe victoriavilloise. Maryse Blais a évité le blanchissage à l'équipe drummondvilloise.

Prochain programme

Le Père Lapin disputera son prochain programme mercredi alors qu'il visitera le G.C. Jeans de Daveluyville.

De captivantes rencontres ont été disputées dans le cadre du tournoi Intermédiaire Molen de Daveluyville. (Photo MNR)

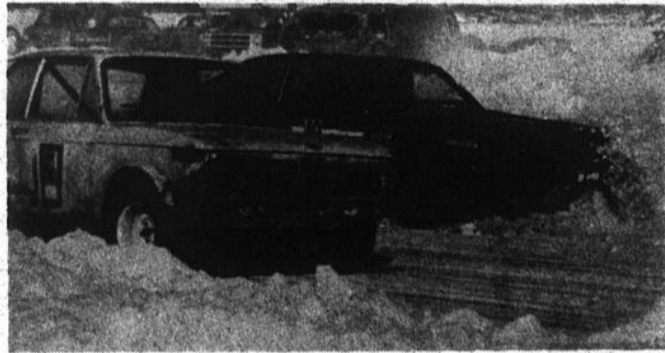
"Jovic sur glace"

Disqualifié, Martin Roy cède le trophée à Clément Roby

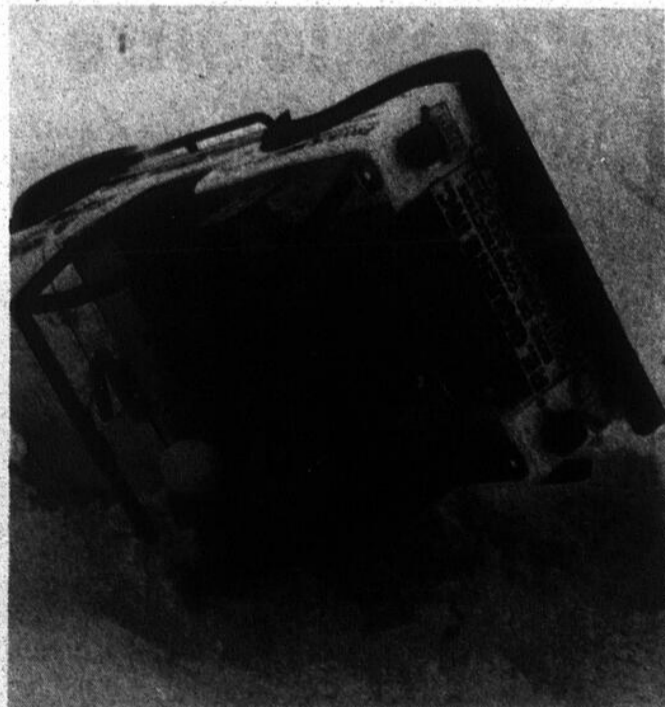
Reportage Murielle Boucher organisateurs de Victoriaville — Le principal objectif fixé par les organisateurs de l'événement provincial «Jovic sur glace», a dépassé



Les meilleurs conducteurs: Perron, Robi et Martin Jr. (Photo RH)



Une course sur glace demande beaucoup d'adresse de la part des conducteurs. (Photo RH)



Un des conducteurs a joué de malchance. En effet, samedi, il a passé près de verser, mais dimanche il s'est retrouvé complètement sur le côté. (Photo RH)

les espérances du Club 4X4 Jeepy Victo Inc., en ce qui a trait à la participation du public, mais quelque peu déçu ce même organisme si on s'en réfère au nombre d'inscriptions pour cette compétition sportive.

Mis sur pied dans l'intention de promouvoir l'aspect touristique des Jeux d'hiver du Québec à Victoriaville, cette importante réalisation a attiré plus de 7 000 spectateurs samedi le 7 février lors des classifications et quelque 12 000 dimanche, alors que s'est déroulée l'enlevante manifestation sportive.

Le nombre des pilotes est toutefois moins éloquent. En effet, seulement 32 participants ont pris le signal du départ, alors que les organisateurs s'attendaient à une liste d'inscription de beaucoup supérieure.

Marc Montmigny se distingue

Le champion provincial 1979, Marc Montmigny, a prouvé une fois de plus sa compétence en compétition sur glace et fait valoir les redoutables performances de sa Renault 5. Maîtrisant son automobile d'une façon tout à fait professionnelle, plus particulièrement dans les



Les artistes de la conduite sur glace, Labatt 50, Jean-Paul Blanchette, Leonel Pedro, Marc Montmigny, Clément Roby, Guy Perron et le représentant

(Photo MB)

courbes, Montmigny a atteint selon l'avis de plusieurs observateurs, des vitesses de 60 à 70 milles à l'heure. Il a ainsi surclassé Richard Tétreault conduisant une Honda Civic et Michel Charette au volant d'une Fiat 128. Le championnat de la classe A (véhicule automobile à traction avant) lui revient à juste titre.

Ce qu'une B.M.W. peut faire

Beaucoup de choses, surtout dans les mains d'un habile coureur. Classé dans la catégorie B (véhicule automobile à traction arrière), Leonel Pedro a donné un bon spectacle. Sa B.M.W. 2002 ne l'a pas trahi et il a su distancer ses adversaires, pour décrocher

les honneurs de la classe B. Quant à Louis Blanchette et Denis Bélanger, ils ont bien tiré leur épingle du jeu se méritant respectivement les deuxième et troisième positions.

Nos porte-couleurs l'emportent

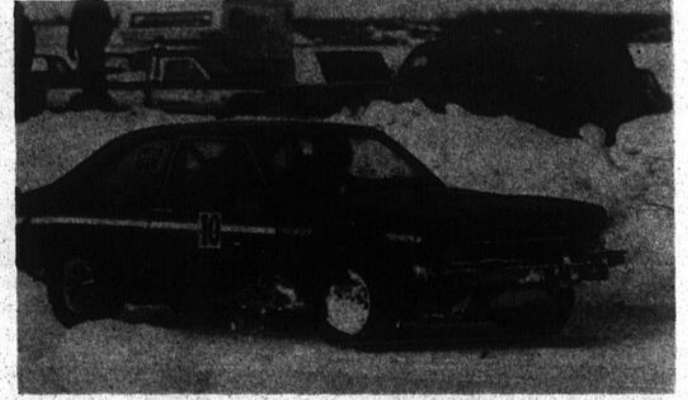
Dans la classe (4 roues

(suite à la page 17)



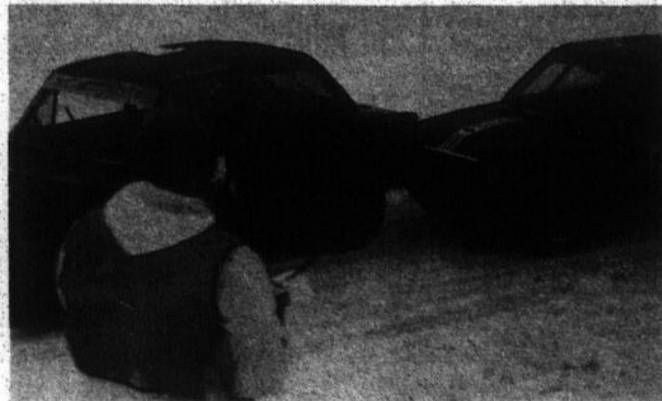
Un excellent conducteur: Marc Montmigny.

(Photo RH)



Il faut de très bons pneus pour participer à une telle compétition.

(Photo RH)



Ce conducteur ne se gêne pas pour pousser l'autre, l'automobile de gauche vient de faire une tête-à-queue.

(Photo RH)



(Photo RH)

Un succès mérité

Victoriaville (MB) — Rien que la population de la ville X 4 Jeppy Victo Inc., pour n'a été négligé par le Club 4



Les membres du comité organisateur de Jovic sur glace. Yves Bernier responsable de la publicité, Yves Fréchette trésorier et responsable du tirage, Réjean Beaudet président du Club 4X4 Jeppy Victo Inc., Jean-Luc Betty coordonnateur de cette manifestation sportive, Yvon Courtois responsable de l'aménagement et Yves Lalancette responsable de la sécurité. (Photo MB)

Entre 4 roues...

Victoriaville (MB) — La quarantaine de membres du Club 4X4 Jeppy Victo aidés d'une soixantaine de bénévoles, ont travaillé ardemment pour faire de Jovic sur glace un succès.

Martin Roy de Laurierville et Serge Normandin du Club 4RM de Drummondville, n'ont pu prendre part aux qualifications dans la catégorie 4X4, dû à des bris mécaniques survenus lors des essais samedi matin.

Deux stationnements supplémentaires ont été ouverts dans les environs de la piste «Jovic» pour permettre plus de facilité aux automobilistes, lors de la

journée de dimanche.

Près de 300 personnes ont célébré l'événement «Jovic sur glace» à la super-bavaroise des coureurs samedi soir.

Près de 100 voyages de neige vierge ont été transportés à la piste de course, afin d'améliorer les altérations de cette dernière dû à une température assez clémente.

Jean Boucher de Victoriaville qui courait avec le véhicule 4X4 de André Caron du Club 4X4 Jeppy, a exécuté une fameuse manoeuvre lors des essais de dimanche et a capoté.

classement dû à l'utilisation de crampons non réglementaires sur les pneus de son G.M.C. pick-up.

Clément Roby également du Club 4X4 Bois-Francis, au volant d'une Dodge pick-up ayant devancé Serge Normandin et Réal Galipeau, a donc raflé la première position de la classe D.

Bourses

D'un montant global de 10 000 \$, chacune des quatre classes se sont partagé la somme par tranches de 2 500 \$.

Les gagnants de la première position ont reçu 1 000 \$, les deuxièmes 600 \$, les troisièmes 300 \$, les quatrièmes 175 \$, les cinquièmes 150 \$, les sixièmes 125 \$, les septièmes et huitièmes positions 75 \$.

Financé exclusivement par la vente de billets, dont environ 5 500 ont été vendus sur une possibilité de 8 000, la distribution d'une telle bourse n'aura pas suffi à allécher autant de pilotes escomptés au départ.

hôtesse et de la province de Québec savoure un avant-goût des Jeux d'hiver 1981.

Tant du côté technique, que publicité, sécurité, respect de l'environnement, ambiance et même la température (à croire qu'ils sont un peu sorciers), «Jovic sur glace» se qualifie sans autre mesure, de franc succès.

M. Jean-Luc Betty coordonnateur de cet événement provincial, s'est dit très satisfait du déroulement. Il a toutefois signalé le manque de participation de la part des pilotes, en l'expliquant par une vieille chicane de famille et la possibilité d'une crainte existante pour les habitués du circuit routier.

«Quant aux retombées positives ou négatives de cette activité sportive, soit pour la qualité de l'environnement ou autres détails souvent incontrôlables, le comité organisateur compte bien les étudier dans les prochains jours», devait-il ajouté.

Pour sa part, M. Réjean Roy, président du Club Jeppy, malgré un air un peu las (et ça se comprend), a même envisagé la possibilité de répéter l'expérience l'an prochain, si les conséquences ultérieures le permettent. Bien sûr avant toute affirmation catégorique, M. Beaudet a précisé qu'il y aura concertation au sein du club, en tenant compte de l'avis de la population.

Interrogé sur ses impressions, le président de la FAQ, M. Jacques Houde s'est dit impressionné par le sérieux de l'organisation et la compétence de ce groupe de bénévoles. Il a également qualifié le réservoir d'eau potable de la ville de Victoriaville de site incomparable.

Un dévoilement futur

En ce qui a trait au côté financier de cet événement provincial, les détails seront communiqués à une date ultérieure, les organisateurs ne pouvant encore estimer les recettes et dépenses de Jovic sur glace. La somme qui sera versée fonds des Jeux du Québec demeure donc pour l'instant des plus mystérieuses.

Les heureux gagnants

L'agréable Toyota Tercel, courtoisie du Garage Réjean Roy, que convoitaient tous les détenteurs de billets, a été gangée par M. Gilles Croteau demeurant sur la rue Paris à Princeville.

Par ailleurs, M. François Dion de la rue Marchand à Victoriaville, pourra s'envoler pour Miami grâce au tirage de Jovic sur glace.

Motoneige André Chabot gagne

Victoriaville (PM) — André Chabot de Saint-Albert qui pilotait la motoneige de Jean-Yves Laroche de Saint-Norbert a raflé le drapeau noir à damier dans la classe «Ouverte» lors de la course d'accélération de motoneiges disputée samedi dernier à Robertsonville.

Le duo Vallières et Bilodeau de Sainte-Foy a terminé au deuxième rang de cette catégorie.

Catégorie «440 c.c. liquide modifié»

Rhéaume Rodrigue s'est accaparé de la première place dans cette section.

Yvon Beaudet de Victoriaville a terminé au deuxième rang.

Catégorie «340 c.c. liquide avec crampons»

Réal Ducharme de Victoriaville a pris la troisième place. Marcel Fleury de Victoriaville n'a pas participé à l'épreuve en raison de bris mécaniques.

Dimanche

Les pilotes de la région ont participé le lendemain à la course de la Villa rustique à

Sacré-Coeur-de-Marie.

Jean-Yves Laroche de Saint-Norbert a décroché la première place dans la classe «Ouverte». Mario Faucher de la firme Mercier Marine a terminé l'épreuve au deuxième rang.

Catégorie «440 c.c. Liquide modifié»

Mario Faucher de la firme Mercier Marine est revenu à

la charge dans cette catégorie en raflant le drapeau noir à Damier. Jean-Yves Laroche de Saint-Norbert a fini au deuxième rang.

Catégorie «340 c.c. liquide»

Yvon Doyon a arraché la première place dans cette catégorie. André Chabot de Saint-Albert a terminé au deuxième rang.



André Chabot de Saint-Albert a gagné la victoire dans la catégorie «Ouverte» à Robertsonville samedi dernier. Il reçoit ici les félicitations des organisateurs ainsi que de MM. Gaétan Fafard de la Brasserie Labatt et Jean-Yves Laroche, propriétaire de la motoneige.

(Cliché L'Union)

Ligue de hockey Victoria La lutte se corse

Victoriaville (PM) — La lutte pour l'obtention du championnat dans le circuit de hockey Molson Victoria se corse de plus en plus.

Le M.P. Décoration, grâce à la performance de quatre buts de Denis Campagna a littéralement défit les Industries Victoriaville 5 à 1 vendredi dernier. Alain Saint-Pierre a assuré le dernier but des vainqueurs. Luc Roberge a évité le blanchissage.

Samedi, les Industries Victoriaville se sont ressaisies en décrochant une victoire de 6 à 3 des mains du Garage Ben Lamontagne. Jacques Lamothe et Gérald Tremblay avec un doublé chacun ont été les bougies d'allumage. Luc Roberge et Daniel Larivière ont complété le pointage. Luc Houle, Pierre Chapdelaine et Yves Provencher ont répliqué pour les perdants.

Enfin, le Yvon Thibeau Inc. a difficilement battu les détenteurs de la première position, les Silencieux Jolibois au compte de 4 à 3. Pierre Champeau avec une paire de buts, Guy Hamel et Claude Bergeron ont assuré

la victoire. Les compteurs de Pierre Trépanier, Michel Lefèvre et Pierre Lefèvre.

Classement

	P	J	G	P	N	T
Les Silencieux Jolibois	19	12	7	0	24	
Les Industries Victoriaville	20	8	9	3	19	
Yvon Thibeau Inc.	18	7	7	4	18	
M.P. Décoration	18	6	7	5	17	
Garage Ben Lamontagne	19	8	1	0	16	

Voici le classement des principaux pointeurs

	B	A	T
Michel Cloutier	23	13	36
Jean-Pierre Saint-Cyr	18	18	36
Alain Saint-Pierre	23	10	33
Jacques Lefèvre	11	19	30
Pierre Lefèvre	16	13	29
Denis Houle	8	18	26
Pierre Champeau	9	17	26

La moyenne défensive de chaque club

Silencieux Jolibois	3,58
M.P. Décoration	3,61
Garage Ben Lamontagne	3,84
Yvon Thibeau Inc.	3,89
Industries Victoriaville	4,30

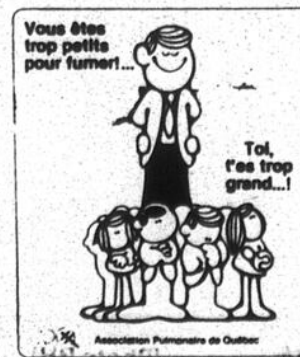
Disqualifié,...

(suite de la page 16)

motrices de série), Guy Perron du Club 4X4 Bois-Francis, à la barre d'une Ford Bronco, a été le seul à compléter les trente tours de piste, enlevant du même coup le titre de gagnant de cette catégorie. D'une classe dite «moins spectaculaire», les cinq concurrents en lice ont quand même su tenir les spectateurs en haleine. Pour ce qui est des deuxième et troisième places, mentionnons les noms de Serge Boily 29 tours ainsi que Jean-Pierre Giroux 27 tous.

Martin Roy disqualifié

Après de multiples efforts et à la porte du championnat de la classe D (4 roues motrices modifié), Martin Roy s'est vu filer les honneurs sous le nez une fois la course terminée. Le véhicule inspecté par les officiels de la compétition, Martin Roy a été déclaré inapte au



SUPER
VENTE D'OUVERTURE
CHEZ
L'INTERMÉDIAIRE
et
PIERRE ROY SONORISATION
aux Galeries de l'Érable
Plessisville
voir annonce
page centrale
section A

Tourtam au tournoi Bantam de Princeville

Princeville (MB) — Cette année, la cinquième édition du tournoi Bantam jouit d'une nouveauté pour le moins intéressante, car Tourtam, la mascotte attirée de ce populaire tournoi provincial, animera cette activité sportive.

Se déroulant du 13 au 22

février, le tournoi Bantam accueillera cinquante et une équipes, dont six dans la catégorie AA, treize dans le BB, vingt dans le CC, quatre dans la catégorie Invitation et huit dans le C.

Sous la présidence d'honneur de M. Raymond Saint-Pierre, le cinquième

tournoi Bantam organisé par M. Michel Camiré, directeur de l'aréna intermunicipale de Princeville, promet de hautes performances et de vives sensations. Des équipes telles que Gatineau, Saint-Eustache, Rimouski, Ville D'Anjou, Saint-Hubert, etc., se disputeront le championnat des différentes

catégories et permettront aux spectateurs d'assister à du hockey de bonne qualité.

Plusieurs comités bénévoles travaillent à la réussite

du tournoi, et les Filles d'Isabelle réitérent leur demande au public en vue d'accueillir des joueurs dans leur famille. Les intéressés

doivent communiquer avec Mme Cécile Letendre régente de cette association.

Voici la grille-horaire détaillée du tournoi Bantam.

CECULE DETAILLÉE

PARTIES	HEURE	LOCAL	VISITEURS	CLASSE
Vendredi, 13 février 1981				
1	16h30	St-François, Laval	Sportif D'Anjou	CC
2	17h45	Royaux d'Anjou	Asso, Montréal-Nord	CC
3	19h00	Gatineau	St-Eustache	BB
4	20h15	Princeville	Pointe-Gatineau	INV.
5	21h30	Fédération Sportive 76	Laval-Sud	AA
Samedi, 14 février 1981				
6	8h00	St-Camille, Montréal-Nord	Bourassa-Charlesbourg	CC
7	9h15	Laval	St-Eustache	BB
8	10h30	Fédération Sportive 76	Cep-de-la-Madeleine	AA
9	11h45	Gatineau	Shawinigan	BB
10	13h00	Ville d'Anjou	Boucherville	BB
11	14h15	Warwick	Pointe-Gatineau	INV.
12	15h30	St-Hubert	As, Magog	CC
13	16h45	St-François	Victoriaville	BB
14	18h00	Shawinigan	Laval	BB
15	19h15	Laval-Sud	Cap-de-la-Madeleine	AA
16	20h30	Gatineau	Ville d'Anjou	BB
17	21h30	Montréal-Est	A.S.C.V.L. Laval	CC
Dimanche, 15 février 1981				
18	8h00	Sorel-Tracy	St-Catherine	CC
19	9h15	Laval	Boucherville	BB
20	10h30	1	2	CC
21	11h45	Sorel-Tracy	Séminaire, Trois-Rivières	BB
22	13h00	Fédération Sportive 76	Drummondville	AA
23	14h15	Shawinigan	Ville d'Anjou	BB
24	15h30	Fédération Sportive 76	St-Hubert	BB
25	16h45	Boucherville	St-Eustache	BB
26	18h00	St-François	Sorel-Tracy	BB
27	19h15	6	12	CC
28	20h30	17	18	CC
29	21h30	St-Marc-des-Carrières	Pionniers, Cap-Madeleine	CC
Lundi, 16 février 1981				
30	17h30	Sport Denco, Princeville	Lyster	C
31	18h45	Séminaire, Trois-Rivières	Victoriaville	BB
32	20h00	Charlesbourg, Capital	Coaticook	CC
33	21h15	Plessisville	Des Récollets, T.-R.	CC
Mardi, 17 février 1981				
34	17h30	Islanders, Victoriaville	Artisans Coop-Vie, Pless.	C
35	18h45	Richmond	Black Lake	CC
36	20h00	Princeville	Warwick	INV
37	21h15	St-François	Séminaire, Trois-Rivières	BB
Mercredi, 18 février 1981				
38	17h30	Arthabaska	Optimists, Plessisville	C
39	18h45	Bruins, Victoriaville	Quincaillerie St-Pierre	C
40	20h00	29	32	CC
41	21h15	33	35	CC
Jeudi, 19 février 1981				
42	17h30	30	34	C
43	18h45	40	41	CC
44	20h00	Sorel-Tracy	Victoriaville	BB
45	21h15	Princeville	Rimouski	INV.

Vendredi, 20 février 1981

46	17h30	38	39	C
47	18h45	Warwick	Rimouski	INV.
48	20h00	St-Hubert	Rive-Sud du Québec	AA
49	21h15	Fédération Sportive 76	Papineau	BB

Samedi, 21 février 1981

50	8h00	St-Hubert	Drummondville	AA
51	9h15	Rive-Sud du Québec	Laval-Sud	AA
52	10h30	St-Hubert	Papineau	BB
53	11h45	20	27	CC
54	13h00	Pointe-Gatineau	Rimouski	INV.
55	14h15	St-Hubert	Cep-de-la-Madeleine	AA
56	15h30	Drummondville	Rive-Sud du Québec	AA
57	16h45	1ère position, Sect. I	2e position, Sect. II	BB
58	18h00	1ère position, Sect. III	2e position, Sect. IV	BB
59	19h15	1ère position, Sect. II	2e position, Sect. I	BB
60	20h30	1ère position, Sect. IV	2e position, Sect. III	BB
61	21h30	2e position	3e position	INV.

Dimanche, 22 février 1981

62	8h00	28	43	CC
63	9h15	57	58	BB
64	10h30	59	60	BB
65	11h45	1ère position, Sect. I	2e position, Sect. II	AA
66	13h00	1ère position, Sect. II	2e position, Sect. I	AA
67	14h30	42	46	C
68	16h00	53	62	CC
69	17h30	63	64	BB
70	19h00	65	66	AA
71	20h30	1ère position	61	INV

La population de Princeville et les visiteurs au tournoi Bantam attraperont sûrement la Tourtamanie lorsqu'ils feront connaissance de la mascotte Tourtam, lors du 5e

tournoi Bantam. Tourtam est entouré ici de Raymond Nault, président du hockey mineur et de Michel Camiré, président du tournoi.

(Photo CC)

Ligue des Bons Buveurs

Victoriaville et Saint-Albert gagnent le 1er match

Victoriaville (PM) — Les Ameublements Saint-Albert et le Service de Chauffage Victo ont pris la pôle lors des premiers matches de la série demi-finale du circuit de hockey des Bons Buveurs Molson.

Les Ameublements Saint-Albert ont triomphé du Valère Autos Collision 6 à 1. Michel Demers a été la bougie d'allumage des vainqueurs avec une paire de buts et deux passes.

Les Ameublements Saint-Albert ont pris l'avance 4 à 1 au premier engagement grâce aux buts de Michel Demers, Mario Girouard,

Pierre Daigle et Louis Martin. Yves Paris marquait le seul but du Saint-Valère Autos Collision lors de cette période.

Demers a enfilé le cinquième but des gagnants à la période médiane. Au dernier tiers, Guy Landry a complété la stratégie de l'équipe gagnante.

Poule «B»

Le Service de Chauffage Victo a savouré une victoire de 3 à 2 aux dépens de la Lingerie Croteau.

Edmond Nault a propulsé l'équipe gagnante dès le premier engagement en marquant deux buts. A la deuxième période, François

Bélanger a ajouté le but du Service de Chauffage.

Au dernier tiers, l'offensive de la Lingerie Croteau a redoublé d'ardeur en marquant deux buts mais la riposte arrivait un peu tardivement. Raynald Binette et André Nolet ont assuré les buts de la Lingerie Croteau.

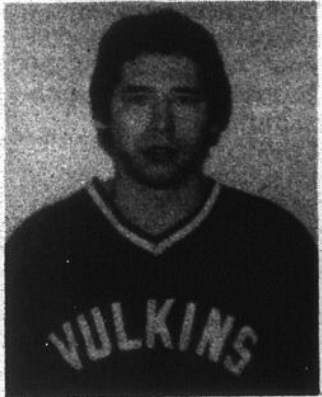
Deuxième programme

Dans cette série de six au total, le Service de Chauffage visitera la Lingerie Croteau ce soir à 21 heures tandis que les Ameublements Saint-Albert rencontreront le Saint-Valère à 22 h 30.

Hockey Intercollegial

Les Vulkins pensent à Lennoxville

Victoriaville (PM) — Il ne reste qu'une seule équipe qui peut déloger les Vulkins de la première position soit la formation de Lennoxville. Cependant, cette équipe



Michel Leblond

devra remporter tous ses matches si elle veut gagner le championnat.

Cependant, les Vulkins qui



Fabien Chouinard

n'ont pas perdu un seul match depuis le mois de novembre ont renforcé leur avance au premier rang à la

Derrière le banc

Victoriaville (PM) — Le John Abbott sera possiblement l'équipe qui rencontrera les Vulkins en demi-finale de la ligue.

0-0-0-0

Pierre Roux n'était pas en uniforme dimanche dernier. Pierre était à Buffalo en compagnie de l'équipe de balle de Victoriaville.

0-0-0-0

Le directeur des sports du Cégep, Yvon Paré, a remis 500 billets gratuits aux jeunes du hockey mineur pour le prochain match de dimanche 15 février.

0-0-0-0

Marcel Fortier espère que son fils, Danny, terminera au moins une joute dans la cage des Islanders contre les Vulkins. Danny a laissé sa place dimanche à la deuxième période.

suite de leurs deux dernières victoires de 11 à 3 contre le Collège André Laurendeau et de 9 à 6 contre les Islanders du Collège John Abbott dimanche dernier.

Victoire de 11 à 3

Le cerbere du Collège André Laurendeau a connu toute une pratique mardi dernier alors que l'offensive des Vulkins le bombardait de 40 lancers au cours de la



Richard Trudel

première période. Malgré cette pluie de tirs, les Vulkins ont pris les devants 2 à 1. La formation du Collège André Laurendeau qui a vu son entraîneur quitter le banc dès le commencement du match n'a pu tenir le coup au deuxième engagement. Les Vulkins ont pris la commande en ajoutant 6 buts au deuxième tiers et 5 buts au dernier engagement.

Victoire de 9 à 6

Dans un match relativement ennuyant dimanche dernier, les

Vulkins ont défaits les Islanders de John Abbott au compte de 9 à 6. L'offensive du John Abbott a marqué le premier but du match et cela a semblé fouetter les Vulkins qui répliquaient avec 4 buts au premier tiers. Les Vulkins ont ajouté 4 buts au deuxième engagement mais le John Abbott a répliqué avec 3 buts. Au dernier tiers,

l'offensive du John Abbott a malmené la défensive des Vulkins en réussissant deux buts mais les Vulkins ont fermé le cercueil avec un 9e but.

«C'est l'un des pires matches que nous avons joués», a mentionné Ratté. «Les défenseurs ont été pourris. Une chance que

mon offensive a bien répliqué aux mouvements du John Abbott car nous aurions pu perdre cette rencontre», a ajouté l'entraîneur.

«Mes joueurs commencent à manquer de motivation et il va falloir trouver une solution pour les derniers matches de la saison. Cette semaine, nous tiendrons

trois pratiques car les gars ne jouent qu'un match par semaine depuis trois semaines.

Prochaines rencontres

Les Vulkins recevront la formation du Collège de Rosemont le dimanche 15 février au Pavillon Jean Béliveau à compter de 20 heures.

Le sommaire

Victoriaville — Voici le résultat des différents matches de la semaine ainsi que le sommaire des joutes des Vulkins et le classement général des équipes.

RESULTATS de la semaine

VICTORIANVILLE	13	A.-LAURENDEAU	3
LENNOXVILLE	13	ROSEMONT	5
JOHN ABBOTT	7	A.-LAURENDEAU	0
SOREL	6	GRANBY	4
JOHN ABBOTT	6	VICTORIANVILLE	9

SOMMAIRE:

VICTORIANVILLE	13
A.-LAURENDEAU	3

Première période:

- VULKINS: Jacques Paradis (23) (Trudel, Bergeron) 9:16
- A.-LAURENDEAU: Guy Saint-Onge (Gravel) 18:54
- VULKINS: André Boulanger (19) (Paradis, Roux) 19:08

Deuxième période:

- VULKINS: Sylvain Allard (12) (Gosselin, Roux) 2:42
- VULKINS: Mario Bélanger (3) (Grenon, Lacasse) 3:26
- VULKINS: Pierre Roux (12) (Boulanger, Croteau) 3:40
- VULKINS: Pierre Roux (13) (Paradis, Boulanger) 4:40
- VULKINS: Richard Trudel (14) (Paradis, Bergeron) 5:34
- VULKINS: Pierre Salois (23) (Leblond, Boucher) 12:54

Troisième période:

- VULKINS: Jocelyn Grenon (18) (Leblond) 1:5E
- VULKINS: Jacques Paradis (24) (Gosselin, Grenon) 4:31
- VULKINS: Michel Gosselin (39) (Boulanger, Allard) 9:56
- VULKINS: Serge Croteau (17) (sans aide) 12:10
- A.-LAURENDEAU: Michel Beaumier (St-Onge) 13:21
- A.-LAURENDEAU: Jean Lantagne (Moreau, Massotti) 16:14
- VULKINS: Serge Croteau (18) (Gosselin) 17:44

GARDIENS: VULKINS- Lacasse
A.-LAURENDEAU - Laplante

JOHN ABBOTT 6
VICTORIANVILLE 9

Quatrième période:

- JOHN ABBOTT: Eric Smith (Hill, Graham) 7:19
- VULKINS: Michel Gosselin (40) (Grenon, Salois) 10:26
- VULKINS: Richard Trudel (15) (Paradis) 13:46
- VULKINS: Pierre Salois (24) (Grenon, Boucher) 14:50
- VULKINS: Michel Leblond (9) (Salois, Grenon) 18:15

2ième période:

- VULKINS: Jacques Paradis (25) (Leclerc, Guillemette) 2:42
- VULKINS: André Boulanger (20) (Gosselin, Chouinard) 3:46
- JOHN ABBOTT: Eric Smith (Hill) 7:22
- VULKINS: Michel Leblond (10) (Salois, Grenon) 10:25
- JOHN ABBOTT: Dave Harrington (Smith, Hill) 12:50
- VULKINS: Pierre Salois (25) (Leblond, Gosselin) 16:28
- JOHN ABBOTT: Yves Faucher (Beake, Dumont) 18:08

3ième période:

- JOHN ABBOTT: Ron Hill (Smith, Graham) 4:37
- VULKINS: Sylvain Allard (13) (Gosselin, Bélanger) 6:03
- JOHN ABBOTT: Kurt Ruggenus (Smith, Harrington) 9:45

LANCERS:

JOHN ABBOTT:	6	-	10	-	8	=	24
VULKINS:	22	-	11	-	5	=	38

GARDIENS:

JOHN ABBOTT: Fortier, Otmar
VULKINS: Guillemette

CLASSEMENT:

	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	B.P.	B.C.	POINTS:
. VICTORIANVILLE	22	20	1	1	226	78	41
. LENNOXVILLE	20	13	5	2	146	98	28
. JOHN ABBOTT	22	11	10	1	130	141	23
. SOREL-TRACY	20	10	9	1	129	126	21
. A.-LAURENDEAU	21	8	12	1	124	167	17
. GRANBY	20	6	11	3	121	124	15
. C.M.R.	19	5	12	2	105	142	12
. ROSEMONT	20	3	16	1	80	174	7

carrières & professions

emplois

Voici les principales offres et demandes d'emplois que vous présente votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 108 rue Olivier, Victoriaville, tél.: 758-0551.

1135 Administrateur adjoint des finances avec diplôme universitaire en sciences comptables ou autre discipline connexe et 1 an et plus d'exp. Salaire selon compétence.

1137 Directeur des ventes avec 3 ans d'exp. dans la vente de maisons usinées. Salaire 20 000 \$ à 25 000 \$/année.

1149 Directeur administratif avec Bacc ou maîtrise en adm. et 2 ans d'exp. Salaire 18 000 \$/année et plus.

1171 Comptable, Bacc en administration, stagiaire C.A. ou C.G.A. ou R.I.A.. Salaire 13 000 \$/année.

1171 Comptable de prix de revient avec 2 ans d'exp. minimum et D.E.C. en tech. administratives (finance). Salaire 14 000 \$ à 16 000 \$/année.

1171 Comptable adjoint avec 2 ans d'exp. comme assistant-comptable. Salaire 225 \$/sem. et plus.

1179 Secrétaire de direction bilingue avec 3 ans d'exp. et plus. Salaire selon qualifications.

1179 Coordonnateur aux services ambulatoires avec B.A.C. en nursing ou 6 ans d'exp. comme infirmier(ère).

2343 Notaire, membre de la Chambre des Notaires du Québec, avec 6 mois d'exp. et plus en notariat général. Salaire 200 \$/sem. + dépenses payées.

2333 Moniteurs de loisirs

avec bacc en récréologie ou D.E.C. en techniques de loisirs. Salaire 15 000 \$ à 18 000 \$/année.

3113 Dentiste membre de l'Ordre avec ou sans expérience.

3134 Infirmier-auxiliaire membre de la Corporation. Poste ouvert aux hommes seulement. Travail sur appel.

4111 Secrétaire avec ou sans exp. doit avoir 40 m/min. à la dactylo et être parfaitement bilingue. Salaire 150 \$/sem. et plus.

4131 Aide-comptable avec D.E.C. tech. administrative (finance) et expérience pertinente. Salaire 225 \$/sem.

5131 Vendeur-technicien de pompes et accessoires avec bonnes connaissances en plomberie et électricité

ainsi qu'en lecture de plans. Salaire de base et commission.

5171 Représentant d'assurances, avec sec. 5 et aptitudes pour le travail au public.

8313 Machiniste avec certificat de sec. 5 en ajustage mécanique. Salaire 3,65 \$/heure à 4 \$.

8313 Machiniste avec 5 ans d'exp. sur diverses machines-outils. Salaire 9,44 \$/heure.

8530 Contremaître au montage de machines à imprimer avec 1 an d'exp. en électromécanique et 1 an exp. en pneumatique. Salaire 350 \$ à 400 \$ par semaine.

8533 Réparateur de moteurs et outils électriques avec cours et 1 à 2 ans d'expérience.

8581 Mécanicien motoriste avec carte A, B ou C de monteur de moteur sur banc. Salaire 6,69 \$/heure et plus.

8581 Gradueur en confec-

tion avec exp. en ce domaine. Salaire 200 \$/sem.

9179 Régulateur de transport routier avec exp. ou bonne connaissance du transport du gravier en vrac. Salaires 300 \$/sem.

8585 Mécanicien de machines à écrire électriques avec 2 ans et plus d'exp. Salaire 200 \$/sem. et plus.

8590 Contremaître au département de peinture avec bonne expérience. Salaire 275 \$/sem. et plus.

8780 Contremaître des contrôleurs en construction avec bonne exp. comme contremaître à la construction de dugues. Lieu de travail: Baie James.

Ces postes sont ouverts

aux hommes et aux femmes, pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre Centre

d'emploi du Canada à Victoriaville au 108 rue Olivier au numéro de téléphone 758-0551.



ST-PIERRE, LABBE,
MORIN & ASSOCIÉS
arpenteurs-géomètres

OFFRE D'EMPLOI

SECRETAIRE STENO-DACTYLO

Fonctions: Effectuer tout travail de secrétariat sous la direction d'un arpenteur-géomètre. Doit posséder une bonne connaissance des techniques de bureau et assumer des responsabilités sans surveillance immédiate.

Responsable de la tenue des dossiers.
EXIGENCES: Scolarité: avoir obtenu un diplôme de secrétariat reconnu ou équivalent. Minimum de 2 ans d'expérience. Connaissance parfaite du français écrit et parlé.

SALAIRE: Selon la compétence;
DATE DE LA RECEPTION DES CANDIDATURES: le ou avant le 20 février 1981.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ou communiquer avec:

Les Arpenteurs-Géomètres
"St-Pierre, Labbé, Morin et associés"
353, boulevard Bois-Francs nord
Victoriaville, Qué. G6P 7B7
Compétence de: M. GUY LABBE, a.g.
(758-7571)

Discretion assurée à tous les postulants(es).



Compagnie internationale recherche

4 personnes dynamiques, aimant le contact avec le public.

- * Plan d'assurance-maladie
 - * Fonds de pension intéressant.
 - * Formation assurée par la compagnie
- EXIGENCES: posséder une auto, vouloir vivre une belle vie et non la subir.

Inf.: Gérant du personnel
223 Notre-Dame est
Victoriaville - G6P 4A2

24-2-81

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE VICTORIAVILLE ECOLE QUEBECOISE DU MEUBLE ET BOIS-OUVRE

Le Cégep de Victoriaville est désireux de procéder à l'appel d'offres de soumissions pour:

1- Encolleuse

(Machinerie industrielle utilisée dans la fabrication du meuble en série dans les petite, moyenne et grande entreprises.)

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu les documents descriptifs et formules de soumissions, au bureau du Régisseur des services de l'équipement, local E-111, sont admises à soumissionner.

Les soumissions scellées et portant l'inscription:

"Soumissions pour machinerie industrielle E.Q.M.B.O. - Encolleuse,"

seront reçues jusqu'au mardi 10 mars 1981 à 15:00 h. au bureau du:



Régisseur des Services de l'Équipement
M. Jean-Luc Bergeron
Cégep de Victoriaville
475, Notre-Dame est
Victoriaville, Qué.
G6P 4B3

L'ouverture publique se fera le même jour à 15:00 h. à la même adresse au local E-113.

Le Cégep de Victoriaville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Georges Jalbert
Directeur Général



La SPCA
c'est pas si bétel

Dames demandées:

Pour tricot à domicile.
S'adresser à:

L. THERRIEN INC.
557 Notre-Dame ouest,
Victoriaville.

(819) 752-2341

J. R. Paris & Associés Courtiers Inc.

a la réponse
à vos ambitions

(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)

VOUS VOULEZ:

- Etre autonome
- Travailler avec le public
- Décider de vos revenus
- Envisager une nouvelle carrière

NOUS VOUS OFFRONS:

- Un entraînement professionnel
- Le meilleur partage de commission
- La mise en marché la plus moderne

EXIGENCES:

- Posséder une voiture
- Avoir terminé des études secondaires (ou l'équivalent)
- Âge minimum requis: 21 ans

Communiquez pour rendez-vous avec M. Roger Paquet, directeur adjoint au numéro 758-3145.



Ligue Labatt Bleu

Le Comptoir 9 à 11 ainsi que les Viandes Victoria ont disposé du Dépanneur Serge et du Magasin des Cultivateurs 3 à 1. La Plomberie Bernard et Fils et le Frigo Libre Service ont

fait match nul 2 à 2. Lyse Carignan avec un simple de 168 et Line Groleau avec un triple de 427 se sont partagé les honneurs de la soirée. Denis Rivard a été le meilleur quilleur avec un simple de 213 et un triple de 476.

Ligue Radio Secours Celsius O'Keefe

La base Kiki et la base Le Clou ont blanchi la base O'Keefe et la base Fafouin 4 à 0. La base Electric et la base Chouquette ont vaincu la base Loulou et la base Gribou 3 à 1. France Poiré a été la meilleure quilleuse

avec un simple de 147 et un triple de 369. Serge Beauchesne a pris la pôle chez les hommes avec un simple de 181 et un triple de 446.

Ligue masculine Sainte-Famille

Le Vic Autorama a défait les Alouettes 3 à 1. Le Laroche TV a blanchi les Aigles d'Or 3 à 1. Les Loisirs et le Levasseur Construction ont fait match nul 2 à 2. Marc

Hamel a été la vedette de la soirée avec un simple de 193 et un triple de 519.

Ligue féminine Sainte-Famille

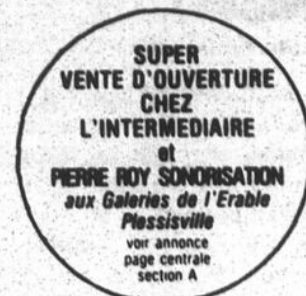
Les Etincelles ont blanchi les Fleurs de Lys 4 à 0. Le Rouli-Roulant a disposé des Etoiles 3 à 1 tandis que les Braves et le Yé Yé ont fait match nul 2 à 2. Madeleine Létourneau avec un simple de 170 et Marie-Claude Cloutier avec un triple de 403

se sont partagé les honneurs de la soirée.

Ligue du mercredi (Assomption)

Le Studio Bédard a blanchi les Serres Lambert 4 à 0. Le Petit Baril ainsi que le Vic Métal Inc. et le Pavage LaSalle ont battu les Soudures Thibodeau, le Normand Doucet Inc. et le

(suite à la page 22)



CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE D'ARTHABASKA

Aux propriétaires et locataires inscrits le 5 janvier 1981 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la ville d'Arthabaska à l'égard d'un immeuble imposable situé dans cette ville.

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné par le greffier-adjoint de la ville d'Arthabaska.

QUE lors de la présente séance régulière du 5 janvier 1981, le Conseil Municipal de la ville d'Arthabaska a adopté le règlement no 393 décrétant un emprunt de \$ 564,141.60 pour couvrir les frais d'exécution des travaux d'infrastructure, d'aqueduc et d'égoûts sanitaire et pluvial sur la rue Laurier-Ouest dans les limites de la ville d'Arthabaska;

QUE les propriétaires et locataires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 5 janvier 1981, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 393 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 386 à 396 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévues aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 heures à 19:00 heures, les 16 et 17 février 1981 au bureau à l'hôtel de ville au 841, boul. Bois-Francs sud, à Arthabaska;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour le règlement no 393 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 198 personnes et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du soussigné aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 17 février 1981 à 19:00 heures dans la salle réservée aux séances du Conseil Municipal de la ville d'Arthabaska, située à l'hôtel de ville au 841 boul. Bois-Francs sud, à Arthabaska;

QUE Monsieur Fernand Daigle a été désigné comme responsable de la tenue dudit registre d'enregistrement;

DONNE A ARTHABASKA, ce 5e jour de février 1981.

Fernand Daigle, Greffier-adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE D'ARTHABASKA

Aux propriétaires et locataires d'un immeuble situé dans le territoire visé au règlement en date du 2 février dans cette ville.

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné par le greffier-adjoint de la Ville d'Arthabaska.

QUE lors de la séance régulière du 2 février 1981, le Conseil Municipal de la ville d'Arthabaska a adopté le règlement no 396 modifiant le règlement de zonage et construction dans les limites de la ville d'Arthabaska, de façon à réduire la marge de reculement de 30 à 25 pieds dans la zone RA2-S1 décrite comme suit:

au nord-est par la limite sud-ouest des lots situés du côté sud-ouest de la rue Gosselin et par le lot 177-7 ou rue La Santé,

au sud-est par la ligne de séparation des lots 173 et 177,

au sud-ouest par la limite sud-ouest des subdivisions des lots 177 et 180 situées au sud-ouest de la rue Trotter,

et enfin au nord-ouest par la ligne de séparation des lots 180 et 187 et par la limite sud des lots 180-47 à 180-50 inclusivement.

QUE les propriétaires et locataires parmi ceux ci-dessus visés étaient majeurs et qui possédaient la citoyenneté canadienne à la date du 2 février 1981, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 396 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 386 à 396 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévues aux articles 370 à 384 de la loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 heures à 19:00 heures, les 16 et 17 février 1981 au bureau à l'Hôtel de Ville au 841, Boul. Bois-Francs sud, à Arthabaska;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 396 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 37 personnes et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du soussigné aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 17 février 1981 à 19:00 heures dans la salle réservée aux séances du Conseil Municipal de la ville d'Arthabaska, située à l'hôtel de ville au 841, boul. Bois-Francs sud, à Arthabaska;

QUE Monsieur Fernand Daigle a été désigné comme responsable de la tenue dudit registre d'enregistrement;

DONNE A ARTHABASKA, ce 5e jour de février 1981.

Fernand Daigle, Greffier-adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE D'ARTHABASKA

Aux propriétaires et locataires d'un immeuble situé dans le territoire visé au règlement en date du 2 février 1981 dans cette ville.

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné par le greffier-adjoint de la Ville d'Arthabaska.

QUE lors de la séance régulière du 2 février 1981, le Conseil Municipal de la Ville d'Arthabaska a adopté le règlement no 395 modifiant le règlement de zonage et construction dans les limites de la Ville d'Arthabaska, afin que soit créée une nouvelle zone RC-S8 décrite à savoir:

au nord-est par la limite sud-ouest des lots 169-2, 170-1, 170-2 et le prolongement vers le sud-est de ladite limite jusqu'à son intersection avec la limite nord-ouest du lot 167-1,

AU sud-est par la limite nord-ouest du lot 167-1 partie, et par la ligne séparant le lot 167 des lots 151 n.s. et 151-5,

au sud-ouest par une ligne brisée qui suivait la cote d'élévation 450 en géodésique pour toute la longueur nécessaire pour joindre la limite sud-ouest du lot 167 à la limite nord-ouest du lot 170,

et enfin au nord-ouest par la ligne séparant les lots 170 et 173.

QUE les propriétaires et locataires parmi ceux ci-dessus visés étaient majeurs et qui possédaient la citoyenneté canadienne à la date du 2 février 1981, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 395 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 386 à 396 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévues aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 heures à 19:00 heures les 16 et 17 février 1981 au bureau à l'hôtel de ville au 841, boul. Bois-Francs sud, à Arthabaska;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 395 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 37 personnes, à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du soussigné aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 17 février 1981 à 19:00 heures dans la salle réservée aux séances du Conseil Municipal de la Ville d'Arthabaska;

QUE Monsieur fernand Daigle a été désigné comme responsable de la tenue dudit registre d'enregistrement;

DONNE A ARTHABASKA, ce 5e jour de février 1981.

Fernand Daigle, Greffier-adjoint.

Quilles

(suite de la page 21)

J.-E. Lallier et Fils 3 à 1. Jeannine Nadeau avec un simple de 146 et Gaby Poirier avec un triple de 354 se sont partagé les honneurs de la section féminine. Gaston Poirier a été le meilleur quilleur avec un simple de 192 et un triple de 421.

Ligue mixte Labatt 50

La Boutique Arlequin a blanchi le Chez Hervé 4 à 0. Le Marché Public et les Gravures Victo ont vaincu le Restaurant Jardin des Bois-Francis et le Yvon Thibeau Inc. 3 à 1. Lucille Levasseur avec un simple de 179 et Micheline Leblond avec un triple de 460 se sont partagé les honneurs de la soirée. Mario Bergeron avec un simple de 189 et André Crochetière avec un triple de 554 ont été les meilleurs

quilleurs. **Ligue mixte Labatt Légère**

Les Couvertures provinciales ont blanchi le Garage Gaétan Saint-Cyr 4 à 0. Le Maurice Châteauneuf a défait le Dépanneur Libre Service B.P. 3 à 1. Le S.A.R. Automotives Inc. et la Pâtisserie Forêt Noire ont fait match nul 2 à 2. Paulette Boulanger avec un simple de 148 et Marie-Claire Spénard avec un triple de 362 ont été les meilleures quilleuses. Claude Desharnais avec un simple de 164 et Maurice Châteauneuf avec un triple de 372 se sont partagé les honneurs de la soirée.

Lors des derniers matches de la ligue du dimanche (Assomption) le Georges Lacharité a blanchi le Rondeau Alignement 4 à 0. Le Raynald Gonthier a défait les Meubles Astérix 3 à 1. Ginette Lamontagne avec un simple de 136 et Juliette

Ouellette avec un triple de 347 se sont partagé les honneurs de la section féminine. Raynald Gonthier a été la vedette masculine avec un simple de 181 et un triple de 500. **Ligue du lundi (Assomption)** Le Bar Western et le Victoriaville Marine ont (suite à la page 23)

Passe-part

Daveluyville (MNR) — Les passe-part qui donneront droit d'entrée à toutes les activités du Festival d'hiver de Daveluyville sont présentement en vente, au coût de 15 \$, à la Banque Nationale et à la Caisse populaire de cette municipalité, ainsi qu'auprès des membres du comité organisateur. On prendra naturellement note que ce passe-part ne comprend pas le coût des inscriptions aux différentes compétitions.

OFFRE D'EMPLOI
Préposé à la
prévention des pertes

FONCTIONS:
observer de près les agissements pouvant être reliés au vol à l'étalage ainsi que toutes déviations aux principes et méthodes exposées dans certaines sections du manuel de vérification du coulage.
Devra former le personnel sur les méthodes pour prévenir ces pertes.

SALAIRE:
selon la charte existante au moment de l'engagement.
Toute personne devra se présenter au bureau de l'organisation du magasin Zeller's au Carrefour des Bois-Francis.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné par le soussigné, que le Conseil de ville d'Arthabaska, lors de son assemblée régulière tenue le 2 février 1981 a adopté un règlement portant le numéro 400 imposant les taxes foncières, les taxes de service d'aqueduc, d'égout et de vidanges, les taxes spéciales pour terrains vacants, de même que la compensation pour les immeubles non imposables.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce dit règlement au bureau du secrétaire à 841 boul. Bois-Francis sud à Arthabaska.

Donné à Arthabaska ce troisième jour de février 1981.

Fernand Daigle
Greffier-adjoint



Régie des permis d'alcool
du Québec

AVIS Arthabaska

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1^{er} est, rue Notre-Dame, suite 9.200 Montréal, Québec H2Y 1B6

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
BRASSETTE BELLEVUE ENR.	(1) bar avec danse et spectacles	8, John Cannon ARTHABASKA (ville)

Le président et directeur général:
Ghislain K. Lafamme, avocat

AVIS DE CONVOCATION

La ville d'Arthabaska invite les propriétaires de la ville à une rencontre, mercredi le 25 février 1981 à 19:00 à l'hôtel de ville, avec M. Réjean Dugré, évaluateur agréé, qui parlera exclusivement sur le nouveau rôle d'évaluation qui a été déposé pour l'année 1981.

Fernand Daigle,
secrétaire-trésorier.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné par le soussigné, que le Conseil de Ville d'Arthabaska, lors de son assemblée régulière tenue le 2 février 1981 a adopté un règlement portant le numéro 399 prévoyant l'imposition des taxes d'affaires.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce dit règlement au bureau du secrétaire à 841 boul. Bois-Francis sud, à Arthabaska.

Donné à Arthabaska, ce troisième jour de février 1981.

Fernand Daigle
Greffier-adjoint.

VILLE D'ARTHABASKA

APPEL D'OFFRES
FOURNITURE D'UN SYSTEME
D'INFORMATIQUE

La Ville d'Arthabaska recevra jusqu'à quinze (15:00) heures, le 2 mars 1981 des soumissions pour la fourniture d'un système d'informatique, sous pli cacheté avec la mention: "Soumission pour fourniture d'un système d'informatique."

Seules sont admises à soumissionner, les personnes ou corporations ayant une place d'affaires dans la province de Québec.

Seules les soumissions reçues dans les limites de temps mentionnées plus haut, seront ouvertes lors de l'assemblée régulière tenue le 2 mars 1981 et seront considérées dans les jours qui suivront.

La Ville d'Arthabaska ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le cahier de charge sera disponible à partir du 10 février 1981 au bureau de l'hôtel de ville d'Arthabaska, 841, boul. Bois-Francis sud, Arthabaska.

Donné à Arthabaska, ce 6^e jour de février 1981.

Fernand Daigle,
secrétaire-trésorier.



AVIS DE CONCOURS

POSTE: greffier-adjoint et conseiller juridique

SOUS LA RESPONSABILITE DE: conseil et directeur général

FONCTIONS: agir comme secrétaire du conseil, gardien des archives municipales et greffier de la cour municipale. Il doit aussi répondre aux demandes de consultation juridique des divers services municipaux. Il pourra être appelé à remplir le rôle de procureur de la cité devant les tribunaux judiciaires et administratifs. **EXIGENCES:** - licence en droit et membre du "Barreau" ou l'équivalent.

- avoir un minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine ou à un poste similaire.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL: à discuter avec l'employeur, selon l'expérience et les connaissances.

CANDIDATURE: les candidats intéressés à poser leur candidature à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae au Service du Personnel de la ville avant le 14 février 1981, à l'adresse suivante:

Service du Personnel
Ville de Victoriaville
1 ouest, rue Notre-Dame
C.P. 370
Victoriaville, Québec.
G6P 6T2

A l'attention de: M. Michel Audet

Fait et donné à Victoriaville, ce vingt-sixième jour de janvier 1981.

18/2/81

Quilles

(suite de la page 22)

blanchi le Club Colonial et le Warwick Auto Parts 4 à 0. La Fromagerie Côté a vaincu le Ratté et Fils 3 à 1. Le Marché A. Deshaies et le Garage Alain Dauphinais ont fait match nul 2 à 2. Colette Cloutier a été la meilleure quilleuse avec un simple de 145 et un triple de 369. Yvon Cloutier a pris la pôle chez les hommes avec un simple de 198 et un triple

de 450.

Ligue «Silencieux Jolibois Molson»

Le Victoriaville Marine, dépositaire Subaru a blanchi le Marché Public 4 à 0. Les Excavations Gabriel Caouette a blanchi le Métal B.D.L. 4 à 0. Yvette Nadeau avec un simple de 142 et Doris Nadeau avec un triple de 378 se sont partagés les honneurs de la soirée. Michel Nadeau avec un simple de 179 et Denis Nadeau avec un triple de 447 se sont divisés les honneurs de la section masculine.



La cigarette est la cause principale des maladies respiratoires telles que l'emphysème, le cancer du poumon et la bronchite chronique.

Association Pulmonaire du Québec

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE D'ARTHABASKA

Aux propriétaires et locataires d'un immeuble situé dans le territoire visé au règlement en date du 2 février 1981 dans cette ville.

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné par le greffier adjoint de la ville d'Arthabaska.

Que lors de la séance régulière du 2 février 1981, le Conseil Municipal de la ville d'Arthabaska a adopté le règlement no 397 modifiant le règlement de zonage et construction dans les limites de la ville d'Arthabaska, de façon à créer une nouvelle zone RA2-S8 détachée de la nouvelle zone RA1-S3 et bornée comme suit:

au nord-est par la limite sud-ouest du lot 190-21 et son prolongement, au sud-est par la limite sud-est des lots 195-31 à 195-39 inclusivement, au sud-ouest par la limite nord-est du lot 195-103 et son prolongement, et enfin au nord-ouest par l'axe de la rue Falaise.

Que les propriétaires et locataires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et qui possédaient la citoyenneté canadienne à la date du 2 février 1981, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 397 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 386 à 396 de la même loi;

Que cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévues aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 heures à 19:00 heures, les 16 et 17 février 1981, au bureau à l'hôtel de ville au 841, boul. Bois-Francis sud, à Arthabaska;

Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 397 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 35 personnes et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du soussigné aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

Que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 17 février 1981 à 19:00 heures dans la salle réservée aux séances du Conseil Municipal de la ville d'Arthabaska, située à l'hôtel de ville au 841, boul. Bois-Francis sud, à Arthabaska;

Que Monsieur Fernand Daigle a été désigné comme responsable de la tenue dudit registre d'enregistrement;

Donné à Arthabaska, ce 5e jour de février 1981.
Fernand Daigle,
Greffier-adjoint.

Ca Conseil fiscal

«Voici un conseil précieux de la part des comptables agréés:

Seuls les revenus de placements de source canadienne sont admissibles à la déduction de 1 000 \$ à condition qu'ils ne proviennent pas de votre famille ou de votre compagnie. Toutefois, les revenus d'intérêt et de dividende de source étrangère ne sont pas admissibles.

Ce message est une gracieuseté de l'Ordre des comptables agréés du Québec.»

Ordre des comptables agréés du Québec



CANADA PROVINCE DE QUEBEC Ville de Victoriaville

Aux personnes qui, le 2 février 1981, étaient inscrites comme propriétaire d'immeuble imposable au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Victoriaville.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné:

QU'à sa séance régulière du 2 février 1981, le Conseil de la Ville de Victoriaville a adopté le règlement numéro 547 n.s. décrétant un emprunt par obligations au montant de \$520,000.00 pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts, d'amélioration de bâtisses, de réfection de trottoirs, de revêtement bitumineux, de divers travaux publics, ainsi que pour l'acquisition d'équipement et de machinerie; QUE le règlement numéro 547 n.s. fera l'objet d'une consultation les 19 et 20 février 1981, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville de 9:00 heures à 19:00 heures, afin de savoir, par voie d'enregistrement, si les personnes habiles à voter sur ce règlement désirent que celui-ci fasse l'objet d'un scrutin; QUE les personnes qui étaient inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur à la date de l'adoption du règlement numéro 547 n.s., soit à la date du 2 février 1981, comme propriétaire d'immeuble imposable et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, auront le droit de participer à cette consultation en se prévalant de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes;

QUE le nombre requis de personnes habiles à voter qui devront s'enregistrer pour qu'un scrutin ait lieu sur ce règlement est d'au moins cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 547 n.s. sera réputé approuvé par elles;

QUE l'annonce du résultat de la consultation tenue sur le règlement susdit se fera dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, le 20 février 1981, à 19:00 heures;

QUE les personnes habiles à voter sur le règlement numéro 547 n.s. pourront le consulter au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau, et pendant les heures d'enregistrement.

Donné à Victoriaville, ce 10ième jour de février 1981.
Le greffier,
G.H. Boisvert

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE RICHELIEU

Dans la Cour Provinciale LAFLAMME & ASSOCIES LTEE, demandeur VS RICHARD CORMIER défendeur

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 2115 rue Notre-Dame ouest, Victoriaville, le 23e jour de février 1981, à 13 h à savoir: 1 auto Thunderbird 1974, série: 4787137036

LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.
DONNE A ARTHABASKA ce 6e jour de février 1981.
Michel Boucher, huissier



CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE VICTORIAVILLE

Aux personnes qui, le 2 février 1981, étaient inscrites comme propriétaire d'immeuble imposable au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Victoriaville.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné:

QU'à sa séance régulière du 2 février 1981, le Conseil de la Ville de Victoriaville a adopté le règlement numéro 552 n.s. décrétant un emprunt par obligations au montant de \$215,000.00 pour l'exécution de travaux d'aménagement dans les parcs municipaux et d'amélioration des édifices municipaux de loisirs;

QUE le règlement numéro 552 n.s. fera l'objet d'une consultation les 19 et 20 février 1981, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville de 9:00 heures à 19:00 heures, afin de savoir, par voie d'enregistrement, si les personnes habiles à voter sur ce règlement désirent que celui-ci fasse l'objet d'un scrutin;

QUE les personnes qui étaient inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur à la date de l'adoption du règlement numéro 552 n.s., soit à la date du 2 février 1981, comme propriétaire d'immeuble imposable et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, auront le droit de participer à cette consultation en se prévalant de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes;

QUE le nombre requis de personnes habiles à voter qui devront s'enregistrer pour qu'un scrutin ait lieu sur ce règlement est d'au moins cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 552 n.s. sera réputé approuvé par elles;

QUE l'annonce du résultat de la consultation tenue sur le règlement susdit se fera dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, le 20 février 1981, à 19:00 heures;

QUE les personnes habiles à voter sur le règlement numéro 552 n.s. pourront le consulter au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau, et pendant les heures d'enregistrement.

Donné à Victoriaville, ce 10ième jour de février 1981.
Le greffier,
G.H. Boisvert



CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE VICTORIAVILLE

APPEL D'OFFRES

La Ville de Victoriaville demande des soumissions pour un plan d'assurance collective, d'assurance-salaire à court terme et d'assurance-invalidité.

Les agents et les courtiers de Victoriaville sont invités à soumissionner.

Le cahier des charges et les autres informations nécessaires sont disponibles au bureau de la secrétaire du Gérant municipal à l'Hôtel de Ville.

Les soumissions cachetées dans des enveloppes marquées "Soumission pour assurance collective" seront reçues au bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville, 1, rue Notre-Dame ouest, Victoriaville, jusqu'à 15:00 heures, vendredi le 6 mars 1981.

Elles seront ouvertes publiquement à 15:05 heures, le même jour, au même endroit.

La Ville de Victoriaville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Victoriaville, le 10 février 1981.

Le Greffier,
G.H. Boisvert

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE D'ARTHABASKA

Aux propriétaires et locataires d'un immeuble situé dans le territoire visé au règlement en date du 2 février 1981 dans cette ville.

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné par le greffier adjoint de la ville d'Arthabaska.

Que lors de la séance régulière du 2 février 1981, le Conseil Municipal de la ville d'Arthabaska a adopté le règlement no 398 modifiant le règlement de zonage et construction dans les limites de la ville d'Arthabaska, de façon à réduire la marge de reculement de 30 à 25 pieds pour le lot 195-103;

Que les propriétaires et locataires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et qui possédaient la citoyenneté canadienne à la date du 2 février 1981, s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 398 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 386 à 396 de la même loi;

Que cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévues aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 heures à 19:00 heures, les 16 et 17 février 1981 au bureau à l'hôtel de ville au 841, boul. Bois-Francis sud, à Arthabaska;

Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 398 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 35 personnes et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du soussigné aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

Que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 17 février 1981 à 19:00 heures dans la salle réservée aux séances du Conseil Municipal de la ville d'Arthabaska, située à l'hôtel de ville au 841, boul. Bois-Francis sud, à Arthabaska;

Que Monsieur Fernand Daigle a été désigné comme responsable de la tenue dudit registre d'enregistrement;

Donné à Arthabaska, ce 5e jour de février 1981.
Fernand Daigle
Greffier-adjoint

PANTALONS D'HIVER

Gros pantalons de laine, melton d'édredon, pantalons d'autoneige, jeans doublés, pantalons verts doublés, pantalons de nylon de chasse de toutes sortes, etc., etc...



C'est plein de bons **trucs**
SOUS-SOL
LAINESSE

133 Notre-Dame Est - Victoriaville

Quand il s'agit de confort et de protection, le Canada s'adresse à nous.

NOUVEAU

BOTTILLONS CHAUDEMENT DOUBLES

Grandeurs pour hommes
Modèles assortis
au choix

\$36.

HABITS DE MOTONEIGE



Grosse chienne chaudement doublée.
Grandeurs: P-M-L-XL-XX-XXX



BOTTES NOIRES de travail, courroie. Fermeture éclair. Agrafes, etc...



Choix complet

BOTTES SOREL DE KAUFMAN

notre sélection de 10 styles

- Caribou
- Mountainer
- Champion
- Commander
- Steel Pac
- Renegade
- Raider
- Mark X
- Artic Pac
- Toe Guard
- Semelle antidérapante
- Semelle de caoutchouc
- Empeigne en cuir solide

Prix courant: \$45.98 à \$59.98
Pour hommes 6 à 13

OFFRE SPECIALE

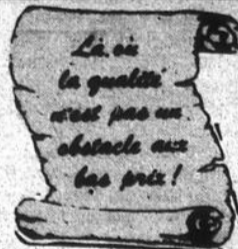
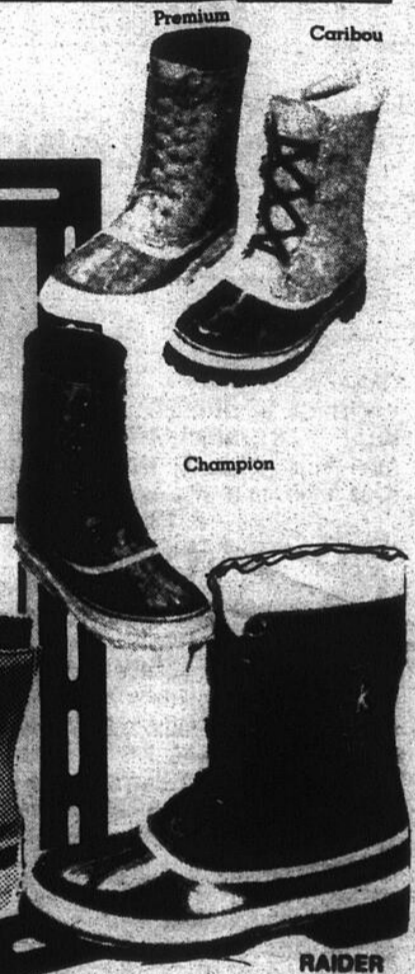
\$36.

et plus

Botte aviateur Sorel



Feutres inclus



La qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

CHAUDS ET CONFORTABLES!

PARKAS
POUR GARÇONS

Le compagnon idéal pour les rudes mois à venir! Parkas doublés de nylon, capuchon bordé de peluche. Choix de marine, brun - beige, Grandeurs: 8 à 16 ans

\$20.

SOUS-VETEMENTS D'HIVER

Penmen's - thermal STANFIELD'S

- Fabriqué au Canada
- 90% laine
- Thermal
- 100% coton tricot
- Mélange coton
- Mélange laine
- Une ou deux pièces
- Manches courtes et longues
- Grandeurs P-M-G-XG

Le magasin chez qui les gens viennent de partout!



SPECIAL